

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 14 Janvier 2014 - 13 Rabi' al-awwal 1435 - N° 481 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

MAWLID ENNABAOUI ECHARIF

Sellal partage la veillée religieuse avec la population de Ghardaïa

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a partagé hier lundi avec la population de Ghardaïa la veillée religieuse consacrée à la célébration du Mawlid-Ennabaoui (naissance du prophète Mohamed QSSS). La célébration

s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Gharamallah, des autorités locales, des notables des deux communautés de Ghardaïa, des invités et de nombreux citoyens.



PRÉSIDENTIELLE 2014 : Les partis politiques sur les starting-blocks

● Le corps électoral sera convoqué vraisemblablement vendredi 17 janvier

Boualem Branki

Les candidats des différents partis politiques sont déjà sur les starting-blocks. Vendredi 17 janvier, un décret présidentiel devrait convoquer le corps électoral pour la prochaine élection présidentielle. Les différents mécanismes de mise en place et d'organisation de cette consultation électorale, au demeurant contenus dans la loi organique, seront un à un appliqués, conformément à cette loi.

P.P 3 et 5



Algérie - Nigeria

M. Sellal reçoit l'envoyé spécial du président nigérian



Page 3

Belaïz : Les documents demandés dans le cadre de l'état civil seront réduits à 13 au lieu de 36 !

Page 3

SCIENCE et VIE

Parfums

Peuvent-ils nous rendre allergiques ?

BRONCHIOLITE
Comment la tenir à distance ?

Pages 12-13

HISTOIRE

LE CINÉMA ALGÉRIEN ET L'EMIR ABDELKADER
Sacrilège contre un vaillant résistant

Page 14

HANDBALL

AJ-2 DE LA CAN-2014 DE HANDBALL À ALGER
Feu vert!

Page 20 - 21

JUSTICE

ORAN
Saisie de 11 q de kif

Page 10



Régions Nord : 16° à Alger

- Temps devenant de plus en plus voilé à nuageux avec averses de pluies s'accentuant en cours de nuit notamment vers les régions du Centre et Est.
- Les vents seront d'Ouest en général (40/60 km/h) près des côtes.
- La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

- Temps voilé sur le nord Sahara avec localement quelques pluies en cours de nuit.
- Ailleurs, ciel généralement dégagé à partiellement voilé. Les vents seront en général modérés.

| | | max | 16° | min | 12° |
|-------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| Alger | max | 16° | min | 11° | |
| Oran | max | 16° | min | 11° | |
| Annaba | max | 17° | min | 08° | |
| Béjaïa | max | 18° | min | 12° | |
| Tamanrasset | max | 21° | min | 04° | |



DU 12 AU 22 MARS 17^e Foire internationale de l'automobile d'Alger

La 17^e édition du Salon international de l'automobile se tiendra du 12 au 22 mars 2014 au Palais des Expositions, les Pins Maritime, annonce la Safex sur son site internet.

SANTÉ 700 cas d'hépatite virale dépistés à El Oued !

Plus de 700 cas d'hépatite virale B et C ont été dépistés dans la wilaya d'El Oued par le bureau de l'association nationale "SOS hépatites", a-t-on appris auprès des responsables locaux de cette association. "L'association s'emploie, pour remédier à cette situation, à apporter assistance aux cas enregistrés, notamment en matière de consultations médicales, de médicaments et de prise en charge au niveau des structures hospitalières" a-t-on indiqué.

"Ces cas, dont 95 sont de type B, y compris les 200 cas signalés en 2013, ont pour la plupart été dépistés suite aux analyses médicales exigées pour l'établissement par l'état-civil des actes de mariage, et aux contrôles médicaux au niveau des établissements hospitaliers publics (EHP) et de proximité", a fait savoir le président du bureau local de l'association.

M. Faouzi Missaoui a imputé la hausse des cas d'hépatite à El-Oued notamment au manque d'appareils modernes de stérilisation des instruments médicaux au niveau des EPH et de proximité, particulièrement au niveau des services d'hémodialyse, des cliniques privées, de la chirurgie dentaire notamment, en plus de la prolifération de la pratique de la hidjama (thérapie par la saignée).

Le même responsable a, pour circonscrire la propagation de cette pathologie, appelé à prendre des mesures dissuasives obligeant les corps médical et paramédical et les cliniciens, "à veiller scrupuleusement à l'entretien et la stérilisation des instruments médicaux et l'organisation de campagnes de prévention et de sensibilisation sur le thème".

La direction de la santé et de la population d'El-Oued vient de lancer une opération de dotation des structures hospitalières en moyens de stérilisation modernes, en sus d'une instruction interdisant la réutilisation d'anciens équipements de stérilisation, a indiqué de son côté le chef de service de la prévention à la direction de la santé, M. Adouka Saïd.

FÊTE DU MAWLID ENNABAOUI ECHARIF La journée d'aujourd'hui chômée et payée

La journée d'aujourd'hui 14 janvier 2014, coïncidant avec la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale dans un communiqué.

La journée sera également chômée et payée pour l'ensemble des personnels des services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, précise la même source. Toutefois, en ce qui concerne les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté, ces derniers sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par



l'employeur, ajoute le communiqué. En cette heureuse circonstance DK News présente ces meilleurs vœux au peuple algérien et à tous les musulmans.

SEAAL

Suspension demain de l'alimentation en eau potable dans la banlieue ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue, de mercredi à partir de 17h00 jusqu'à jeudi à 5h00, dans certaines communes de la banlieue ouest d'Alger, en raison de travaux de réparation d'une conduite principale de production, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension concernera les communes de Draaria, El Achour, Saoula (centre-ville), Cheraga, Ouled Fayet, Soudiani et Dely Brahim (Ain Allah), précise la même source.

SEAAL assure avoir mis en place un dispositif pour alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers et réduire les désagréments causés par cette coupure.

No comment

SAISIE DE 2,3 MILLIONS DE PÉTARDS



JUSQU'AU 15 JANVIER À ALGER Exposition de peinture sous verre



ooredoo

CAN 2014 DE HANDBALL

Les encouragements d'Ooredoo à l'EN

À la veille du coup d'envoi de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2014), qui se disputera à Alger du 16 au 26 janvier 2014, le directeur général d'Ooredoo Joseph Ged a effectué dans la soirée du dimanche dernier, en compagnie du président de la Fédération algérienne de handball (FAHB) M. Saïd Bouamra, une visite de courtoisie et d'encouragements aux joueurs de l'équipe nationale qui sont en stage de préparation. Lors de ses entretiens avec le staff de l'équipe nationale et les joueurs à leur tête le coach Frédéric Zeguili, M. Ged a réitéré le soutien indéfectible d'Ooredoo à la sélection algérienne et les encourage pour une excellente performance à la CAN 2014 et à arracher une qualification au Mondial 2015 prévu au Qatar. Pour rappel, Ooredoo a signé récemment un contrat de sponsoring avec la FAHB à travers lequel Ooredoo s'engage à apporter son soutien à la FAHB et à accompagner l'Equipe nationale dans les grandes compétitions régionales tel que le Championnat d'Afrique des nations de handball prévu du 16 au 26 janvier 2014 en Algérie et internationales à l'instar du Championnat du monde de handball en 2015 à Doha au Qatar en cas de qualification.

Ce sponsoring inclut également l'accompagnement de la FAHB dans les différentes phases de la Coupe d'Algérie de handball ainsi que les droits d'exploitation de l'image de l'Equipe nationale de handball.

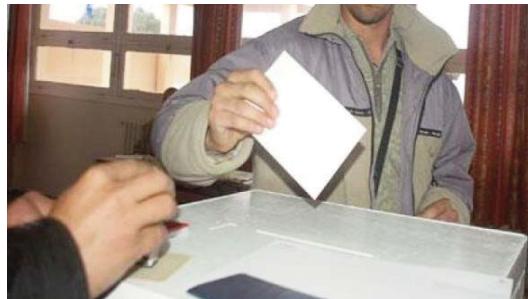
JUSQU'AU 16 JANVIER À OUARGLA 3^e Salon national des arts plastiques

Sous le patronage du ministère de la culture, la maison de la culture Moufdi Zakaria de Ouargla organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 janvier la 3^e édition du Salon national des arts plastiques. Cette manifestation artistique de trois jours vise, entre autres, la prospection de nouveaux talents, l'échange d'expériences entre participants représentant différentes écoles artistiques et l'évaluation des œuvres des plasticiens.

PRÉSIDENTIELLE 2014 :

Les partis politiques sur les starting-blocks

Les candidats des différents partis politiques sont déjà sur les starting-blocks. Vendredi 17 janvier, un décret présidentiel devrait convoquer le corps électoral pour la prochaine élection présidentielle. Les différents mécanismes de mise en place et d'organisation de cette consultation électorale, au demeurant contenus dans la loi organique, seront un à un appliqués, conformément à cette loi.



Boualem Branki

Autant pour l'annonce de la convocation du corps électoral 3 mois avant la tenue de l'élection, que le début de la campagne électorale, la phase de recueil des signatures pour les candidats indépendants, etc... En somme, une élection importante pour la Nation, mais préparée sereinement en vertu des textes législatifs réglementant la vie politique dans le pays. Cela dénote également que tout est mis en œuvre pour que cette présidentielle se déroule dans les meilleures conditions, comme les précédentes, dans la transparence et l'équité envers les candidats.

Une garantie doublement exigée quant il s'agit d'élections de cette importance, d'autant que le gouvernement est garant de cette organisation pour que la démocratie soit le seul et grand vainqueur de cette élection pré-

sidentielle. Pour autant, plusieurs candidats-prétendants ont déjà sorti le grand jeu pour être les premiers sur la grille de départ, alors que les plus pressentis restent pour le moment dans l'ombre, attendant de tirer profit du temps pour préparer leur stratégie. Pour le FLN, par contre, tout est clair, depuis l'annonce de l'élection.

Le président Bouteflika reste pour le moment le seul candidat du parti. Devant la presse dimanche, le SG du FLN Amar Saadani a rappelé que le président Abdelaziz Bouteflika est le candidat du parti.

L'opposition appréhende beaucoup le candidat proposé par le parti du FLN, car elle est persuadée qu'il sera, sans aucun doute, le vainqueur de cette élection", a-t-il lancé aux journalistes. Une certitude alimentée par l'important bilan économique, social et politique du président, M. Saadani s'est dit "convaincu" que le président Abdelaziz Bouteflika allait "annoncer

sa candidature juste après la convocation du corps électoral". Et puis, il a expliqué, sinon rappelé que le président Bouteflika incarne "la paix, la stabilité et le développement de l'Algérie".

Des atouts difficilement démontables, et surtout qui ont remis en selle le pays et lui ont donné une assurance passablement écornée durant la décennie 1990. Certes, le moment est aux grandes manœuvres politiques, et la bataille pour cette élection présidentielle ne sera que plus acharnée. Des poids lourds de la politique algérienne sont ainsi annoncés, ce qui n'aura que renforcer une saine compétition politique entre tous les candidats, ce qui ne manquera pas de donner plus de profondeur à la démocratie, la bonne gouvernance et même l'alternance au pouvoir. Des principes d'ailleurs consacrés dans les grandes démocraties occidentales.

PARLEMENT



Les députés de l'APN entament l'examen du projet de loi sur les documents et titres de voyage

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé hier l'examen du projet de loi sur les documents et titres de voyage, lors d'une séance plénière, présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd, qui présentait le projet de loi a affirmé que ce dernier visait à «garantir la mise en conformité aux dispositions de la constitution et des lois de la République quant

au droit de chaque citoyen au voyage et aux déplacements».

Il tend également à «conférer une assise légale au passeport biométrique, entré en vigueur en Algérie depuis janvier 2012», a-t-il indiqué. Selon le rapport préliminaire, élaboré par la commission des Affaires juridiques de l'APN, le projet de loi vient définir les conditions et les modalités d'élaboration et de livraison des documents et titres de voyage».

Les documents demandés dans le cadre de l'état civil seront réduits à 13 au lieu de 36

Un décret exécutif sera prochainement soumis au Gouvernement portant sur la réduction des documents de l'état civil déclarés des citoyens à 13 au lieu de 36 actuellement, a déclaré hier à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd.

Au cours de sa présentation devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi sur les titres et documents de voyage, le ministre a souligné que «certains décrets exécutifs seront, soit mis à jour, soit amendés, dont celui qui sera soumis prochainement au Gouvernement portant sur la réduction à 13 au lieu

de 36 des documents demandés au citoyen. Le ministre a également révélé qu'un autre décret exécutif sera soumis au Gouvernement portant sur la légalisation des documents, selon lequel tous les pouvoirs publics qui établissent des documents, quelle que soit leur nature, n'auront pas à réclamer leur légalisation au niveau des services communaux de l'Etat civil comme il est de vigueur actuellement. Dans ce même contexte, le ministre a indiqué que «plusieurs écrits et documents administratifs sont régis par des textes législatifs qui demeurent encore valides, mais ont besoin d'être actualisés et amendés, tel le code de

l'Etat civil promulgué en 1970», rappelant que ce texte (code de l'état civil) approuvé la semaine dernière par le gouvernement, stipule entre autre disposition, «une durée de validité de dix ans pour l'acte de naissance» au lieu d'un an. Dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'éradication de la bureaucratie, l'Etat se dirige progressivement vers l'adoption du matricule unique national dont sera doté chaque citoyen depuis sa naissance», a ajouté le ministre.

La lutte contre la bureaucratie restera l'une des «priorités» de son secteur parallèlement au renforcement de sécurité, a-t-il conclu.

ALGÉRIE-NIGERIA

M. Sellal reçoit l'envoyé spécial du président nigérien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier M. Bashir Yuguda, ministre superviseur de la Planification nationale, envoyé spécial du président nigérien, Goodluck Ebele Jonathan. L'audience a été l'occasion d'«évaluer la coopération entre les deux pays et d'aborder les voies et moyens de la renforcer et la dynamiser davantage avec la relance du grand projet sur la liaison terrestre, la fibre optique et le gazoduc entre le Nigeria et l'Algérie», indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre.

Les deux parties ont également «passé en revue les questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute la même source. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

M. Bouguerra s'entretient avec l'envoyé spécial du président nigérien

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, s'est entretenu, hier à Alger, avec Bashir Yuguda, ministre superviseur de la Planification nationale, envoyé spécial du président du Nigeria. L'entretien s'est déroulé à la résidence El Mithak en présence des membres des deux délégations.

ANP

Journées d'information sur l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa

Des journées d'information sur l'Ecole supérieure des transmissions (EST) de Koléa (Tipasa), relevant de la première région militaire (PRM), sont ouvertes au profit du public, afin de l'informer sur les missions, rôle et conditions d'accès à cet établissement militaire de haut niveau. Dans une déclaration, hier, à la presse, le commandant de l'Ecole, le général Bedjeghit Farid, a souligné que la manifestation est initiée dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication (2014) du ministère de la Défense nationale (MDN), avancé par le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, en vue du rapprochement des institutions de l'ANP du grand public, dont notamment les jeunes désireux d'intégrer cet établissement pour devenir officier dans ce corps d'armes, considéré comme le nerf des guerres».

L'opportunité est, aussi, offerte pour informer sur le développement du corps des transmissions de l'ANP, ainsi que sur les équipements et moyens exploités pour ce faire, a-t-il ajouté. La première école algérienne des transmissions a été créée le 8 août 1956, à Nador

APS

TRANSPORT URBAIN PAR FOURGON Une dérogation spéciale pour les transporteurs de Tizi-Ouzou

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé dimanche à Tizi-Ouzou l'octroi d'une dérogation spéciale au profit des transporteurs de voyageurs de la wilaya pour le maintien des fourgons, de six places, pour le transport urbain.

Le ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, avait été sollicité, en ce sens, par des représentants des transporteurs privés par fourgons de Tizi-Ouzou.

Le décret exécutif du 24 mai 2012 portant "réglementation du transport par taxi limite à quatre (4) le nombre de places assises, non comprise celle du conducteur".

"Le problème des transporteurs est réglé. J'ai donné mon accord pour faire une dérogation spéciale afin de prendre en charge la réalité du terrain. Cela évitera à de nombreux chauffeurs de taxis qui ne sont pas conformes à la réglementation de se retrouver au chômage", a souligné M. Ghoul.

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'inscription, en réalisation, d'une gare routière de type "A" au profit de la wilaya, et ce en réponse à une demande insistante du wali, Abdelkader Bouazghi, et des élus de la wilaya. Une enveloppe de deux (2) milliards de DA sera allouée à ce projet, qui sera implanté dans la nouvelle ville de Oued Falli, et dont l'étude a été déjà réalisée, a-t-il informé.

Le programme national de réalisation d'héliports à usage restreint, pour la prise en charge des préoccupations urgentes (telles que les évacuations sanitaires urgentes et les interventions en cas de catastrophes) "concernera toutes les wilayas", a indiqué, par ailleurs, le ministre qui a également rappelé que son département prévoit la redynamisation du transport maritime de voyageurs et de marchandises, observant que les ports d'Azeffoun ou de Tizgirt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, pourraient se prêter à ce type d'activité.

Concernant la modernisation et l'électrification de la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou, M. Ghoul a lancé un appel aux autorités locales, aux élus et aux citoyens afin d'œuvrer à lever toutes les contraintes retardant la réalisation de ce projet structurant afin de le réceptionner dans les délais, prévus en janvier 2015.

Lors de la présentation du projet d'extension de ce projet vers la localité d'Azagza, le wali de Tizi-Ouzou a relevé l'importance de prévoir des dessertes vers le nouveau pôle urbain de Tamda et la nouvelle zone industrielle de Boubhir, qui s'étend sur une superficie de 400 hectares dans la commune de Souamoa, dessertes qui seront prises en charge par des voies secondaires, a expliqué le ministre.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Création prochaine de 7 nouvelles zones d'activités

SELON M. BENBADA

Près d'un millier de marchés et espaces commerciaux réceptionnés à travers le pays à fin 2013

Près d'un millier de nouveaux marchés et espaces commerciaux réglementés, ont été réceptionnés à la fin 2013 à travers le pays, dans le cadre des efforts d'éradication du commerce informel, a déclaré dimanche à Boumerdès, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection de nombreux projets de son secteur dans la wilaya, M. Benbada a indiqué que plus de 450 espaces commerciaux réceptionnés, à fin 2013, ont été réalisés au titre des programmes de développement du ministère du Commerce, lancés depuis 2011.

Plus de 330 autres ont été concrétisés par l'entreprise "Batimetal", alors que le reste, des marchés de proximité notamment, a été réalisé par les collectivités locales (communes et wilayas) pour des coûts modestes, a-t-il ajouté.

A ce jour, un taux de 75 pour cent de la totalité des structures et espaces commerciaux programmés, à travers le pays, a été concrétisé, a encore indiqué le ministre précisant que "tout est mis en œuvre en vue du parachèvement du reste de ce programme", sans toutefois



fixer une échéance pour ce faire.

En matière d'organisation des marchés de gros à caractère national, M. Benbada a fait cas de l'aménagement de 32 marchés de gros, dans le cadre de la première tranche de cette opération.

Il a souligné, à ce titre, l'institution d'une nouvelle tutelle en la matière, par le biais d'un établissement public, qui a été chargé d'un plan d'urgence portant réalisation de huit (8) marchés de gros à l'échelle nationale. Ces marchés, d'une surface unitaire de 15 à 30 ha, seront implantés dans les wilayas de Ain Defla, Setif, Mila, Mascara, Guelma, Djelfa et Ouargla, est-il signalé.

Tous ces efforts consentis par l'Etat aboutiront dans un proche avenir à une révolution organisationnelle, qui sera à l'origine de la résorption d'une grande partie du commerce informel, et de l'organisation des marchés et des transac-

tions commerciales, tout en aidant à résoudre le phénomène de l'intermédiation qui gangrène les réseaux de commerce de gros, demi-gros et de détail", a expliqué le ministre.

Les travaux de réaménagement du marché de gros de Khemis El Khechna, le projet de réalisation d'une direction régionale du commerce, et le projet de réaménagement du marché couvert de Boudouao ont constitué les étapes successives de la visite de M. Benbada qui s'est, également, rendu à Corso, où il a visité le Groupe des "minoteries méditerranéennes", qui entrera en production à partir d'avril prochain. Le ministre a également inspecté l'entreprise "Sonaric" des appareils électroménagers, ainsi que les projets de réalisation d'un marché couvert de proximité et d'un centre commercial, dans la ville de Boumerdes.

MULTIPLIER LE PARTENARIAT AVEC L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE Comment rentabiliser la formation ?

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a indiqué dimanche à Skikda que son département œuvre à "multiplier les partenariats avec l'environnement économique et industriel pour être au diapason des défis de l'heure". La stratégie du secteur de la formation professionnelle se fonde sur ce partenariat qui constitue la "solution-clé" à mettre en œuvre pour adapter le secteur aux besoins du monde économique, a affirmé M. Bedoui à l'APS au terme d'une visite de travail dans cette wilaya. Qualifiant la formation professionnelle de "œur" de tout développement économique et industriel, le ministre a estimé qu'il "était temps de créer une nouvelle dynamique dans ce secteur en s'orientant sur le monde extérieur et en adaptant le mode opératoire avec le vécu". Faisant part de l'impact de la récente instruction du Premier ministre portant valorisation du système d'apprentissage à travers l'obligation de l'apprentissage à toutes les entreprises nationales (publiques et privées) ou étrangères, M. Bedoui a indiqué que les stagiaires des centres de formation professionnelle bénéficieront, au titre de cette instruction d'un apprentissage de haut niveau leur permettant de perfectionner leurs connaissances. L'instruction du Premier ministre portant intégration de représentants du secteur de la Formation professionnelle dans les différentes commissions nationales ou locales aura un "impact certain" sur l'amélioration de l'avenir professionnel des diplômés des centres de la formation professionnelle, a ajouté le ministre.

Il a également indiqué dans ce contexte que désormais, les représentants de son secteur seront considérés comme "partie prenante dans les différentes commissions d'emploi, d'investissement et de développement".

S'exprimant au cours d'une réunion avec les cadres de son secteur élargie aux différents partenaires socio-économiques, M. Bedoui a appelé les présents à "aller en rangs unis pour être

au service du développement national". Il s'est longuement étalé sur l'urgence de créer des passerelles de partenariats entre son secteur et les différents intervenants économiques pour développer le marché national et répondre aux besoins et aux préoccupations des jeunes.

En réponse à une préoccupation du directeur général de l'Entreprise portuaire de Skikda, relative à la possibilité de créer une école de formation en manutention, le ministre a annoncé l'ouverture de cette école, conjointement par son secteur qui prendra en charge le financement, et l'infrastructure portuaire qui devra assurer le programme de formation.

Il a également annoncé l'ouverture, à Collo, d'un établissement de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de la pêche, tout en s'attardant sur les aspects liés à la communication et au contact entre responsables et stagiaires pour faire valoir et rentabiliser les investissements consentis par l'Etat dans ces M. Bedoui a, dans ce contexte, annoncé que les bourses accordées aux stagiaires de la formation professionnelle ont été revues à la hausse pour être égales à celle accordées aux étudiants universitaires.

A cours de sa tournée dans les différents établissements relevant de son secteur, le ministre a appelé les stagiaires à "avoir une vision entrepreneuriale" avant de les inviter à s'investir dans les métiers de l'environnement et de la maintenance, "largement demandés dans notre pays".

A son arrivée à Skikda, M. Bedoui avait visité l'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSPF) de Merdj Eddib, dans la commune de Skikda, avant de se rendre dans la zone industrielle pétrochimique de Skikda où il a visité la raffinerie, la Société de maintenance industrielle (SOMIK) et le complexe pétrochimique. Le ministre a achevé sa visite dans les communes d'Azzaba et de Ben Azzouz où il a inspecté des établissements relevant de son secteur.

Sept (7) nouvelles zones d'activités, totalisant une superficie de 388 hectares, seront créées et aménagées à travers la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris, hier, auprès du vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Kamel Belakhdar.

L'opération vise à répondre aux demandes sur le foncier industriel exprimées par les investisseurs, a indiqué cet élus, précisant que quatre sites ont

déjà été choisis dans les communes d'Ain Taghrout, de Sidi Embarek, de Bordj Ghrdir et de Bir Kasdali tandis que les arrêtés portant création de trois autres, prévues à Mansourah, El Euch et El Achir viennent d'être adoptées par l'APW.

Les dossiers de quatre premières zones, situées sur terres agricoles, ont été transmis au ministère de l'Agriculture et du développement rural, a souligné

M. Belakhdar qui a rappelé, à ce propos, que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj «fait face à une pénurie de foncier constructible».

A fin 2013, pas moins de 450 projets d'investissement, prévoyant la création de 34.800 emplois, ont été validés dans cette wilaya par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpifre).

APS

FLN : OK !



Saïd Bouhadja, membre du bureau politique du parti du FLN a fait observer que la conférence de presse d'Amar Saâdani après la conférence nationale des élus est destinée à la mobilisation de chaque militante et militant, des adhérents et sympathisants : « Il était nécessaire de marquer que la conférence était liée à la candidature du président

de la République à un nouveau mandat. La venue d'Abdelaziz Belkhadem est positive, car elle est l'expression de son soutien à cette option. Même Abderrahmane Belyat soutiendrait Abdelaziz Bouteflika lorsqu'il sera candidat. » En tout état de cause, le succès populaire de la conférence nationale des élus a consacré la démarche d'Amar Saâdani sur tous les

points et objectifs qu'il a abordés, » ajoute M. Bouhadja. Où en est le parti, après ces deux manifestations ? Le parti est en période de mobilisation au niveau communal. Nous n'attendons que la convocation du corps électoral pour lancer la mobilisation à travers des meetings au plus près des citoyens. » **OL**

RND En rangs serrés



La préparation du Conseil national du RND qui devait se réunir le 18 janvier et reporté-probablement au 25 janvier- suit son cours.

Sachant que, c'est la première réunion plénière du conseil national issu du 4^e congrès, la commission de rédaction « règlement inté-

rieur du conseil national » pour la durée du mandat rendra sa copie. Il est attendu que Abdelkader Bensalah rende publique la liste des secrétaires nationaux qui le seconderont dans sa tâche de premier secrétaire national.

La composition de ce secrétariat est encore un mystère, Abdelkader Bensalah n'ayant pas pris de contact avec des cadres qui pourraient en faire partie.

Les critères objectifs voudraient que celles et ceux qui ont œuvré à la sauvegarde de l'unité du RND et ont participé localement et au sommet à sa réussite à chaque étape : diagnostic du parti réel, conseil national de réintégration des exclus, bureau national intérimaire chargé de la préparation du congrès, membres des commissions de suivi des opérations d'élection des délégués au congrès, animateurs

des conférences régionales et facilitateurs du déroulement effectif du congrès qui a porté Abdelkader Bensalah à la tête du RND, sans coup férir : ceux qui ont participé à ces actions d'organisation, d'orientation, de défense des intérêts et de la place du parti au plan national seront nommés. Mais le choix sera difficile étant donné la qualité des méritants, leur expérience au plus haut niveau, leur travail à la base et auprès des catégories spécifiques de la société, etc.

Il est certain qu'apparaîtront de jeunes cadres qui préfigureront le renouvellement des générations.

Pour l'heure, le RND se prépare à la campagne électorale des présidentielles ; travail mené par la garde rapprochée d'Abdelkader Bensalah, celle qui était le noyau dur de son accession à la tête du parti.

ALGÉRIE - PORTUGAL :

Signature à Lisbonne d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la recherche

Un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été signé hier à Lisbonne par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et le ministre portugais de l'Education et de la Science, Nuno Crato, indique un communiqué du ministère.

M. Mebarki, qui effectue une visite officielle de trois jours au Portugal, à l'invitation de M. Crato et de Mme Carmen Vela Olmo, secrétaire d'Etat espagnole à la Recherche, au Développement et à

l'Innovation, visitera plusieurs institutions universitaires et de recherche, dont le centre international ibérien des nanotechnologies de Braga, réputé pôle d'excellence de renommée internationale. Au cours de son séjour au Portugal, M. Mebarki s'entretiendra également avec Mme Leonor Parreira, secrétaire portugaise de la Science, et M. Jose Ferreira Gomes, secrétaire d'Etat portugais de l'Enseignement supérieur.

Il aura également des entretiens avec la secrétaire d'Etat espagnole à la Recherche, au Développement et à l'Innovation. Cette visite vise à acquérir l'ex-

périence et le savoir-faire dans le domaine de la recherche, en vue d'intégrer les chercheurs algériens dans la dimension universelle, précise-t-on de même source. L'Algérie dispose aujourd'hui de 71 projets et équipes de recherche, financés entièrement par l'Etat sur le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique (FNRSDT). Un programme d'acquisition d'infrastructures et de matériels qui permettront l'émergence d'une recherche orientée vers le développement industriel est en cours d'élaboration.

TOURISME

L'investissement touristique en Algérie doit être «diversifié»



L'investissement touristique en Algérie doit être «diversifié» pour répondre aux attentes des touristes nationaux et étrangers, a indiqué hier le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mohamed Amine Hadj-Said.

«L'investissement touristique doit être diversifié pour répondre aux attentes des touristes nationaux et étrangers. Nous avons un pays vaste et nous devons développer toutes les formes de tourisme pour créer la concurrence et améliorer les prestations de services», a souligné le ministre sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne. «Rappelant que chaque région de l'Algérie a ses «spécificités», le ministre a déploré le fait que les investissements touristiques «soient majoritairement urbains (tourisme d'affaires et de voyages), au moment où les infrastructures hôtelières font crucialement défaut dans d'autres parties du pays, notamment dans le sud».

«M. Hadj-Said a réitéré, par ailleurs, l'autre priorité de la stratégie nationale de développement de son secteur et qui consiste à privilégier le tourisme domestique considéré comme la «base» de la promotion de la destination Algérie.

«S'agissant de l'amélioration des capacités d'accueil, le ministre a fait état du lancement de 130 projets au niveau des zones d'expansion touristique (ZET) d'une capacité de 130.000 lits.

«Le ministre a indiqué également que 62 établissements publics seront restaurés, dont 8 stations thermales d'envergure nationale, rappelant, à ce sujet, la rénovation dont on bénéficiera les hôtels El-Aurassi (Alger), Les Zianides (Tlemcen), Kerdada et El-Kaid (Boussâada). «M. Hadj-Said a mis l'accent sur le volet de la formation, du recyclage et de la mise à niveau du personnel touristique,

soulignant, dans ce contexte, la réception, au courant du premier semestre 2014, de l'école d'hôtellerie d'Aïn-Benian.

«Des structures similaires seront lancées dans les wilayas de Tipasa, Adrar, Oran et Constantine, a précisé le ministre. «M. Hadj-Said a promis une prochaine saison estivale «meilleure» que les précédentes, assurant la mise en place de «terrains de camping classés» répondant aux «normes internationales».

APS

BOUMERDÈS

Relance de la réparation et construction navales après des années de léthargie

Un regain d'activités est perceptible, en ce début 2014, au niveau du port de Zemmouri, particulièrement dans le domaine de la construction et de la réparation navale qui enregistre une résurgence de commandes, après des années de léthargie. Ce dynamisme est le fait de l'unité de Construction et réparation navale (Corenav), (unique atelier encore en activité au port de Zemmouri), dont le propriétaire, M.Chaouch Ali (66 ans), a fait cas de 12 commandes réceptionnées, à ce jour, pour la construction de bateaux de différents calibres. « A ce rythme, les demandes de construction navale devront atteindre la trentaine, durant cette année, contre une moyenne de 5 à 6 demandes/an enregistrées, ces 4 dernières années », a-t-il observé. Parallèlement, M. Chaouch s'attend à recevoir plus d'une centaine de demandes en matière de réparation et maintenance navales, émanant de clients algériens et étrangers, notamment de Tunisie, a-t-il souligné, signalant la réception, à ce jour, de 70 demandes en la matière. Il a relevé l'enregistrement d'une dynamique similaire dans le secteur, durant les années 2005-2009, avant l'arrêt des programmes de soutien étatique et l'imposition d'un accord préalable à la réalisation des grands bateaux de pêche, suite à la saturation des quais d'accostage au niveau des ports, a-t-il ajouté pour expliquer la léthargie ayant gagné le secteur après cette période. L'investissement du créneau par les jeunes, ces dernières années, par le biais de l'Ansej, et la qualité des prestations, offertes à des prix très abordables, ont contribué à la relance du secteur, a-t-il encore estimé.

Un pont flottant et un monte-charge pour la Corenav

La Corenav est une petite entreprise qui voit grand. Pour preuve elle a procédé à la mise en place d'un pont flottant pour l'accostage des bateaux, qui sont par la suite soulevés, en vue de leur réparation et entretien, à l'aide d'une grue d'une capacité de 150 tonnes. Ce monte-charge, entré en exploitation en 2010, couvre une grande partie des demandes des armateurs du Centre, de l'Est et de l'Ouest, lorsqu'il s'agit de transporter ou de hisser des bateaux de différents calibres en vue de leur réparation et entretien au niveau de l'atelier de carénage du port de Zemmouri. L'atelier s'est, en outre, renforcé, ces dernières années, par une section pour la vente de moteurs et de pièces détachées pour bateaux.

La Corenav, une entreprise familiale ambitieuse

Fondée en 2002, sur une surface de 4000 m² dans l'enceinte du port, cette entreprise navale familiale emploie, actuellement (à titre permanent) une quarantaine de jeunes diplômés du secteur de la formation professionnelle, en plus des 4 fils du gérant et de son frère. Au fil du temps, l'unité a amélioré et affiné ses méthodes de travail. Outre l'entretien et la réparation navales, elle construit des bateaux de pêche en bois de 12 à 25 m de long, et d'autres en polystyrène de 4,80 à 18,50 m, selon son gérant. M.Chaouch, un homme alerte, encore dans la force de l'âge, qui a débuté dans le métier en 1980, ambitionne, par ailleurs, de diversifier et d'étendre les activités de la Corenav, dans le moyen terme. Il a introduit, à cet effet, une demande auprès des autorités compétentes pour bénéficier d'une surface de près de 5000 m², mitoyenne à l'atelier principal. Parallèlement, il projette de lancer un investissement similaire au niveau de la zone d'activités, en cours d'aménagement à Zemmouri, en vue de la construction de bateaux de plaisance et de tourisme.

APS

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Mme Dalla Boudjemaa, a souligné dimanche à Alger la nécessité de renforcer la formation en matière d'environnement pour répondre aux besoins et préoccupations du secteur, notamment quand il s'agit du recyclage et de la récupération des déchets domestiques.

Mme Boudjemaa souligne la nécessité de renforcer la formation environnementale en matière de recyclage des déchets

Dans une déclaration en marge de la journée parlementaire organisée sous le thème: "Déchets: de catastrophe écologique à une ressource économique", la ministre a rappelé les techniques de recyclage dispensées par l'institut national de la formation environnementale relevant du secteur aux récupérateurs des déchets. La ministre a indiqué que cet institut qui dispense une formation spécialisée de courte durée qui vient en complément de la formation professionnelle, contribue à la formation de techniciens en matière de gestion et de recyclage des déchets et appuie la police environnementale et urbanistique.

Mme Boudjemaa a rappelé également la convention conclue entre le secteur de l'environnement et celui de la formation professionnelle pour l'introduction de la spécialité "technicien supérieur" en tri au sein de 11 entreprises pilotes au profit de 439 stagiaires, annonçant qu'une spécialité liée "à l'économie verte" sera bientôt enseignée au cours de cette année, avec l'organisation de sessions de formation diplômantes.

Pour ce faire, a-t-elle ajouté, un programme d'information a été retenu en faveur des élus locaux et des responsables, en y associant la société civile et les citoyens pour préserver la propriété des villes, insistant sur le rôle des associations

PARLEMENT



"dans la sensibilisation des citoyens et des opérateurs dans la gestion des déchets, notamment dans les domaines du tri, du recyclage et de la revalorisation.

Plusieurs intervenants ont pris la parole au cours de cette journée parlementaire pour s'enquérir des modes de gestion, de traitement et de recyclage des déchets, et des programmes spéciaux relatifs à la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement, etc..

Dans ce contexte, le président de la commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) M.

Tayeb Badi a appelé à multiplier les efforts pour la protection de l'environnement "par la mise en place d'une stratégie nationale efficiente" en matière de recyclage des déchets domestiques, industriels et sanitaires.

M. Badi s'est félicité également des efforts déployés par l'Algérie pour améliorer les conditions de son environnement et souligné l'importance d'organiser une telle journée "pour clarifier les concepts et visions liés à la question des déchets, leur traitement et l'élimination de leurs effets négatifs pour en faire un produit bénéfique à l'économie nationale", a-t-il encore ajouté.

EDUCATION

Corriger les dysfonctionnements des statuts des travailleurs de l'éducation

Le Syndicat national autonome des travailleurs de l'enseignement supérieur et technique (Snapest) a appelé dimanche à corriger les dysfonctionnements des statuts des travailleurs de l'éducation nationale. Dans un communiqué sanctionnant la session de son conseil national, le Snapest a réitéré une série de revendications liées notamment au reclassement

des enseignants du secondaire et la promotion automatique.

Le Snapest a préconisé l'accès du corps enseignant à la promotion dans les postes administratifs, l'intégration inconditionnelle des enseignants du technique au grade de professeur du secondaire et le calcul des années d'expériences pour leur promotion aux nouveaux grades.

Parmi les revendications figurent également "la promulgation du décret relatif aux postes aménagés pour la prise en charge des maladies professionnelles, l'affection d'un quota de logements de fonction aux enseignants, la prise en charge des revendications des enseignants du sud et des Hauts-Plateaux relatives à la prime de zone et l'effet rétroactif de la prime

d'excellence". "Devant cette impasse, le Snapest a décidé d'entamer une grève les 26 et 27 janvier, renouvelable" expliquant qu'il n'avait pas d'autre choix.

Le syndicat a appelé les autorités publiques à "satisfaire immédiatement ses revendications pour éviter cette grève et une situation d'instabilité que pourrait connaître le secteur".

Des étudiants et travailleurs bloquent l'université de Laghouat pour des revendications socioprofessionnelles

Des dizaines d'étudiants et de travailleurs ont bloqué l'accès aux facultés de l'Université de Laghouat pour protester contre le "silence de l'administration" face à leurs revendications socioprofessionnelles, a-t-on constaté dimanche.

Les protestataires, qui ont ainsi bloqué complètement les cours, menacent de "poursuivre leur action jusqu'à obtention de gain de cause". Dans un communiqué, signé par six organisations étudiantes, dont l'APS détient une copie, les revendications socioprofessionnelles des étudiants sont liées au "règlement de la question de l'accès au Master pour les étudiants du système classique, notamment les filières d'ingénierie et d'économie", "l'arrêt des abus de certains enseignants", "lavé-tusté des supports pédagogiques" et "l'inexistence d'activités scientifiques et culturelles". "La sécurisation des résidences universitaires", "le transport pour les étudiants des communes limitrophes", "l'amé-

lioration de la restauration et des conditions d'hébergement" et "la dotation des infirmières en médicaments et en quantités suffisantes", sont autant de doléances soulevées par les étudiants protestataires. Les travailleurs de l'université ont, de leur côté, réclamé "des quotes-parts des logements de l'université", "l'arrêt des mutations internes répétées et injustifiées", et dénoncé, par la même occasion, "leur exclusion des stages de formation de courtes durées organisés à l'étranger". Les travailleurs de l'Université de Laghouat ont aussi appelé à "trouver des solutions juridiques pour leur intégration dans le corps des intendants", tout en revendiquant "les grades supérieurs de la catégorie des personnels desquels ils ont été privés". Le recteur de l'université, M. Djamel Berretal, a indiqué, pour sa part, que ce mouvement de protestation étudiante "n'est pas mis par des motivations pédagogiques, mais vient en réaction à l'agression d'un étudiant par des

agents de la résidence universitaire". "La décision d'ouverture d'une enquête à ce sujet a été d'ailleurs prise lors d'une réunion qui a regroupé ces étudiants avec le directeur de wilaya des œuvres universitaires", a-t-il affirmé à ce propos. M. Berretal a, en outre, considéré les revendications des travailleurs "infondées", précisant que "les programmes de logements de l'université sont destinés exclusivement aux enseignants" et que les stages à l'étranger "sont déterminés par les conseils scientifiques des facultés", tandis que les mutations internes "restent du ressort de l'administration". La section syndicale de l'université "Amar Theldji" de Laghouat, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a, dans un communiqué dont une copie a été remise à l'APS, dégagé sa responsabilité quant à "cet agissement" le considérant "en dehors du cadre légal et pouvant nuire à l'intérêt général de l'établissement universitaire".

PORT D'ALGER:

Le guichet unique réduit les délais de passage portuaire des marchandises

Le guichet unique électronique du port d'Alger garantit une grande fiabilité dans les procédures d'importation et d'exportation, tout en réduisant les délais de passage portuaire des marchandises, affirme l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

«Ce réseau de télécommunication à «valeur ajoutée» permet à tous les professionnels du secteur portuaire et à l'administration des douanes d'échanger des données et des messages en toute confidentialité et sécurité», explique l'EPAL dans son mensuel d'information. «Il gère le suivi physique, administratif, commercial et douanier des marchandises, permettant l'accomplissement dématérialisé des formalités administratives douanières et fiscales liées aux opérations portuaires.

«Ce système communautaire, qui se présente comme une plateforme interface fédérant autour d'elle les autres systèmes privatisés des acteurs portuaires, existe dans les ports étrangers sous d'autres appellations comme Port Community System



(PCS) et Cargo Community System (CCS). Il est alimenté en informations en temps réel via une connexion Internet par les systèmes privatisés de l'entreprise portuaire, de l'administration des douanes, des agents maritimes, des transitaire et des autres administrations opérant au niveau de l'enceinte portuaire (commerce, phytosanitaire, vétérinaire etc.).

«Ce portail électronique simplifie et facilite la fourniture et la mise en commun des informations nécessaires à l'accomplissement de toutes les formalités relatives au commerce aussi bien pour les opérateurs commerciaux que pour les autorités publiques. Des professionnels du secteur estiment que l'installation de ce système devrait être généralisé aux autres ports com-

merciaux du pays pour garantir une meilleure qualité de service ainsi qu'une réduction des coûts de la gestion documentaire.

«Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait annoncé en décembre 2013, lors d'une visite de travail effectuée au port d'Alger, de nouvelles mesures de réorganisation pour assurer une gestion moderne et économique au niveau du plus grand port du pays.

«Parmi ces mesures figure l'instauration du guichet unique électronique dont le contrat entre l'EPAL et le groupe émirati DP World, chargé depuis 2008 de la gestion du terminal à conteneurs du port de la capitale, devait être signé le mois dernier.»

• Hausse du transport par conteneurs au port d'Alger (EPAL)

Le mouvement de la navigation maritime par type de navire enregistré au port d'Alger a montré une croissance nette du trafic ro/ro et du transport par conteneurs en novembre 2013. «Le trafic maritime a connu une croissance de 15% des ro-ro en novembre 2013 par rapport à novembre 2012, indique un bilan de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) transmis à l'APS.

«Le ro/ro est un mode de transport sacré aux véhicules et engins sur roues ne

necessitant pas de grues de levage ou d'équipements spécifiques. «Les porte-conteneurs enregistrent également un accroissement de 6% et les cargos de 4% au cours de cette période, par rapport à novembre 2012, ajoute la même source. «En revanche, les pétroliers avec (-16%) et les cargos (-18%) ont connu des variations négatives durant cette période. Le trafic de marchandises au port de la capitale est dominé par les échanges avec le cabotage national (32%),

soit le trafic maritime entre les ports nationaux. «Vers l'étranger, le trafic s'est effectué notamment avec l'Italie (21%), l'Espagne (16,20), la France (12%) le Danemark (4%), la Hollande (3,6%) et la Pologne (3,6%). «Le volume total des marchandises traitées au port d'Alger a atteint 1.090 million de tonnes (MT) au même mois de l'année 2012, soit une hausse de 7,43%. «Les matériaux de construction ont enregistré un bond remarquable

de 555,82% en novembre 2013 par rapport à novembre 2012, suivis des produits métallurgiques (+59,92%), des produits divers (+10,82%) et des produits pétroliers (+7,45%). «Par contre, des baisses sensibles ont été enregistrées durant cette période pour les engrangements chimiques (-10,19%) et les produits agricoles (-8,96%). «Par ailleurs, 176 navires ont accosté au port d'Alger en novembre 2013 contre 163 en novembre 2012, soit une évolution de 8%.»

TINDOUF

Plus de 100 millions DA pour les projets de développement au profit de la commune

Une enveloppe de plus de 100 millions DA a été réservée à la commune de Tindouf, dans le cadre du programme de développement communal 2013, a-t-on appris hier auprès des responsables de cette collectivité. «L'opération cible une cinquantaine d'opérations, dont la majorité a été lancée et touchant différents secteurs, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Madani Bougħenama. «La priorité a été donnée aux opérations liées à l'aménagement urbain, les réseaux d'assainissement et d'eau potable, et l'extension du réseau d'éclairage public, a précisé M. Bougħenama.

«Ce programme permettra d'achever les opérations concer-

nant la réalisation de trottoirs à travers plusieurs rues et quartiers du chef-lieu de wilaya, en plus du raccordement de certains quartiers au réseau d'alimentation en eau potable. «Selon le même responsable, la commission communale chargée de l'habitat rural a réceptionné plus de 8000 dossiers et a analysé 1163 dossiers durant les deux dernières semaines.

«Ce type d'habitat va permettre de prendre en charge la demande d'un grand nombre de citoyens qui ont apprécié les facilitations préconisées, dans ce cadre, notamment en matière de constitution des dossiers, la durée de leur traitement et l'augmentation de l'apport financier.»

BLIDA

De nouveaux équipements médicaux pour l'hôpital Brahim Tirichine

L'hôpital Brahim Tirichine de Blida vient de se doter de nouveaux équipements médicaux de pointe, acquis pour une enveloppe de 20 millions de dinars. Selon des sources hospitalières, cet établissement vient d'acquérir, sur son propre budget, un ostéodensitomètre, destiné à mesurer la densité osseuse. Cet appareil servant à déterminer la solidité des os est le second à l'échelle nationale, après celui de l'hôpital de

Douïera, est-il signalé. Des échographes pour la détection des troubles des organes internes (calculs, kystes, cancers), ainsi que des appareils d'échographie pulmonaire et respiratoire, font partie également des nouvelles acquisitions de cet hôpital. Ces nouveaux équipements seront d'un grand apport dans le développement des moyens de diagnostic de cet établissement hospitalier qui enregistre un flux quotidien de plus de

200 malades, pour le seul service des urgences, a-t-on estimé de même source.

Dans la perspective de s'aligner sur les normes et techniques en vigueur en matière de prise en charge des malades et de diagnostic précis de différentes maladies, la Direction de cet hôpital prévoit la signature "prochainement" d'un autre marché pour l'acquisition d'un appareil d'imagerie numérique, a-t-on ajouté.

ZIMBABWE

Baisse de 25 % des investissements étrangers en 2013

Les investissements étrangers au Zimbabwe ont chuté de près de 25% en 2013 par rapport à 2012, selon le Zimbabwe Investment Authority. L'établissement public zimbabwéen a déclaré avoir approuvé l'année dernière des projets estimés à 685,5 millions de dollars, contre 909 millions de dollars en 2012. «Plus de la moitié de ces investissements sont d'origine chinoise. La Russie se positionne au second rang, suivie de la Grande-Bretagne. «Le secteur minier concentrait un tiers des investissements tandis que le reste des projets approuvés concernait les services et l'industrie manufacturière, précise-t-on de même source.»

PÉTROLE

Khartoum et Juba examinent la reprise de la production de pétrole dans l'Etat d'Unity

Les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud ont examiné dimanche la proposition de rouvrir les puits pétroliers dans l'Etat d'Unity au Soudan du Sud, quelques semaines après que Juba ait pris le contrôle de cet Etat aux mains des rebelles, a rapporté la presse soudanaise. Le ministre soudanais du Pétrole Makawi Mohamed Awad et son homologue sud-soudanais Stephen dhieu Dau qui se sont rencontrés dimanche à Khartoum, a souligné l'importance du pétrole pour les deux pays. «Le ministre sud-soudanais est arrivé dimanche à Khartoum pour discuter de la réouverture des puits pétroliers repris par Juba aux mains des rebelles fidèles à l'ex-vice-président Riek Machar», selon la même source. «Leurs discussions portaient sur les moyens d'aider les compagnies pétrolières qui sont confrontées à des difficultés pour opérer au Soudan du Sud, en particulier dans l'Etat d'Unity», a déclaré le ministre sud-soudanais du Pétrole.

ARGENTINE:

Hausse de 6,7 % des recettes touristiques en novembre 2013

Les recettes touristiques de l'Argentine ont atteint en novembre dernier plus de 247 millions de dollars, soit une hausse 6,7% par rapport à la même période de l'année précédente, selon des chiffres officiels publiés par les médias locaux. Sur la même période, le nombre de touristes étrangers ayant visité l'Argentine a enregistré une hausse de 4,4% à 221.203, indique l'Institut national de la statistique et du recensement (Indec), précisant que les Brésiliens venaient en tête des visiteurs étrangers (58.795), suivis des Chiliens (21.440) et des Uruguayens (13.585).

DAÏRA DE BABOR - SÉTIF L'eau potable dès l'été prochain

Les communes de Babor et de Serdj El Ghoul, au nord de Sétif, seront régulièrement alimentées en eau potable "dès l'été prochain" à partir de la source d'El Ma Labiod, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Le projet, lancé en travaux en 2012, fournira le précieux liquide aux 30.000 habitants résidant dans ces deux communes durant 10 heures par jour, avec un débit de 30 litres par seconde, a précisé la même source.

Une enveloppe de 500 millions de dinars a été allouée à ce projet qui consiste à poser les conduites entre la source d'El Ma Labiod, située sur les hauteurs des monts de Babor, et les deux communes.

La pose des conduites a été effectuée sur 7 km, sur un réseau d'un linéaire de 13,5 km, tandis que deux châteaux d'eau, d'une capacité de 300 m³, équipés d'installations électromécaniques modernes et trois stations de pompage de 75 m³ chacune, seront réalisées, ont indiqué les services de la wilaya.

PLAN D'URGENCE 2014: Réalisation de 27 transformateurs électriques à Illizi

Quelque 27 transformateurs électriques sont en cours de réalisation en plus de 44.180 km de lignes électriques dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier auprès des services de la direction locale de l'énergie et des mines.



M'SILA Les travaux de mise à niveau de la RN 60 achevés en juin prochain

Les travaux de réhabilitation et de mise à niveau de la route nationale RN60, engagés fin 2013 pour une enveloppe de 1,2 milliard de dinars sur les segments M'sila-Bordj Bou-Arréridj et M'sila-Sidi Aissa, seront achevés en juin 2014, a déclaré hier à l'APS le directeur des travaux publics.

«L'opération porte sur la réhabilitation de la dernière tranche de cette route, sur un linéaire de 30 km», a précisé la même source. «Confis à deux entreprises spécialisées, les travaux qui dépassent actuellement un taux d'avancement de 40 % se poursuivent sur l'ultime portion de cet axe national, sur un linéaire de 30 km.

«Cette remise à niveau est destinée à fluidifier la circulation et à apporter un meilleur confort aux usagers de cette route empruntée quotidiennement par 10.000 véhicules, a-t-on ajouté, faisant savoir que des opérations similaires touchant plusieurs autres tronçons de la RN 60 ont été réalisées depuis l'an 2000, donnant lieu au goudronnage de plus de 75 km.

«L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence de 2014 visant l'amélioration du réseau de distribution, va contribuer à mettre fin aux coupures du courant répétées, sachant que la réalisation de 7 de ces transformateurs a été finalisée, selon la même source.

«Une autre opération de raccordement de plus de 1.900 foyers ruraux est en cours, sur un réseau de 60 km, en plus de la réalisation de 80 km de lignes électriques pour raccorder la zone d'Ihrir

depuis sa commune de rattachement Bordj El-Haouès, et 60 autres km de lignes pour raccorder celle d'Arikine depuis la localité frontalière de Tinelkoum, a-t-on indiqué.

«L'étude du projet pour l'augmentation de la tension électrique à Bordj El-Haouès de 5,5 à 30 kilovolts a été

achevée et sera inscrite dans la deuxième tranche de 2014, dans le cadre du programme sectoriel centralisé, après signature de la convention entre le ministère de tutelle et l'entreprise Sonelgaz,

suite à laquelle sera lancé l'appel d'offres. «Sur un autre registre le projet d'extension du réseau de gaz naturel dans la ville d'In-Amenas se poursuit à une bonne cadence et a atteint les 31 % de réalisation, avec un réseau de distribution de 23,651 km qui permettra de raccorder 1.212 foyers.

«L'opération de raccordement des communes de Bordj Omar Driss et Bordj El-Haouès au réseau de gaz a quant à elle été inscrite dans la deuxième tranche de 2014, a-t-on ajouté.»

BATNA

Plus de 5.600 micro-entreprises créées depuis 1997

Au moins 5.698 micro-entreprises ayant généré 13.105 emplois ont été créées par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Batna depuis sa mise en place en 1997, a indiqué dimanche Djamel Djamali.

«Ayant nécessité un investissement global de 4,7 milliards de dinars, 1.107 micro-entreprises sur ce nombre total ont été initiées en 2013, contribuant à la création de 2.610 emplois, a précisé à

l'APS le même responsable.

Soixante pour cent (60 %) des promoteurs financés dans le cadre de ce dispositif ont remboursé leurs dettes, selon M. Djamali qui a fait savoir que 7 demandes d'extension d'entreprises appartenant à des investisseurs ayant concrétisé leurs projets ont été recensées.

Le directeur de l'antenne de l'ANSEJ a cependant admis que son agence est actuellement en "litige" avec des promoteurs qui, une fois les financements en poche,

"ne respectent plus leurs engagements" vis-à-vis de l'agence. Il a souligné à cet égard que 203 mises en demeure ont été adressées à ces "pseudo investisseurs" parmi lesquels 14 sont poursuivis en justice.

M. Djamali a ajouté que 31 % des projets concrétisés en 2013 ont été réalisés par des jeunes ayant un niveau d'enseignement secondaire, 15 % par des diplômés de centres de formation professionnelle et 13 % par des universitaires, alors que les entre-

prises créées par des handicapés représentent 0,3 % du taux global, a-t-il noté.

L'antenne locale de l'ANSEJ de Batna, qui dispose de trois annexes dans les daïras d'Arris, de Barika et d'Aïn Tousa, avait organisé l'année dernière, à la maison de l'entrepreneuriat de l'université de la ville, plusieurs rencontres de sensibilisation au profit des jeunes, dans le cadre d'une convention signée entre cet établissement d'enseignement secondaire et l'ANSEJ.

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Sessions de formation et de recyclage en France pour le personnel administratif et technique

Une partie du personnel administratif et technique de l'université de Béjaïa a été retenue pour effectuer, durant l'année 2014, des formations de recyclage et de perfectionnement dans leur domaine respectif à l'Ecole supérieure de management de Strasbourg (France), apprend-on dimanche auprès du recteur.

Le nombre de travailleurs concernés "n'est pas connu d'avance, mais il sera désigné en fonction des sessions et des thèmes que proposera au préalable l'établissement d'accueil", a-t-on précisé de même, soulignant qu'un premier



groupe, composé de 20 stagiaires, "est sur le point de s'y rendre, pour suivre une formation d'une semaine bloquée autour du thème +management général+".

D'autres thèmes sont déjà retenus, à l'instar de celui de la "gouvernance informatique", pour lesquels les choix de candidature seront étendus aux personnels de l'université de Jijel, a-t-on ajouté.

Intervenant dans le cadre d'une convention bilatérale entre les deux établissements (université de Béjaïa et Ecole de management de Strasbourg),

cette formation, par-delà ses objectifs pédagogiques et didactiques et la mise à niveau des corps techniques et administratif de l'université de Béjaïa, vise à créer une émulation entre les travailleurs, selon le vice-recteur, chargé des relations extérieures, M. Nasser Bezzi.

Béjaïa, relève ce responsable, s'apprête à subir une nouvelle mutation, matérialisée par sa restructuration et son éclatement en deux pôles universitaires complètement distincts et l'ouverture de deux annexes dans les localités d'El-Kseur et Amizour.

APS

BILAN DE LA SURETÉ DE WILAYA DE M'SILA : Une année pleine d'activités

• 326 mineurs impliqués dans plusieurs affaires durant l'année 2013

Selon le chef de la sûreté de wilaya de M'sila, Mohamed Boubata, le bilan de l'activité de la brigade de la protection de l'enfance, a été caractérisé, cette année également, par le traitement d'un grand nombre d'affaires d'enfants victimes de danger moral ou physique.



C'est ce qui a été relevé dans un bilan présenté, la semaine dernière. Ses services ont recensé plus de 205 cas durant l'année 2013. La brigade de protection de l'enfance de la sûreté de wilaya de M'sila a enregistré, durant cette période (2013), 326 mineurs impliqués dans différentes affaires liées à la drogue, vols, agressions... Pas moins de 22 mineurs ont été placés sous mandat de dépôt. La détention, la consommation et le trafic de drogue et de psychotropes constituent les plus importantes affaires relevées dans le bilan 2013 sur la brigade de protection de l'enfance. Notons qu'outre l'aspect répressif, la SW de Bordj Bou-Arréridj

mène également des campagnes de sensibilisations et de protection durant toute l'année.

3668 affaires traitées par la PJ en 2013.

Les services de la PJ de la sûreté de wilaya de M'sila ont traité durant cette période, pas moins de 3558 affaires ayant impliqué 45839 dont 177 femmes, 326 mineurs, 28 étrangers dont 588 personnes ont été placées sous mandat de dépôt, 81 sous contrôle judiciaire et 67 ont bénéficié de citation directe.

Dans le domaine de la lutte contre la drogue, les services concernés ont traité durant cette année 2013, pas moins de

206 affaires impliquant 264 hommes, 4 femmes et 8 mineurs. Les mêmes services ont saisi plus de 22 kg de kif traité, 4113 comprimés et 12 flacons de psychotropes.

18 morts dans 612 accidents de circulations.

Durant cette année 2013, les services de la police ont enregistré 612 accidents causant la mort de 18 personnes et blessant pas moins de 728 autres. Sur le plan répression, les services de l'ordre public ont enregistré 11867 amendes, 541 mises en fourrière et 3621 retraits de permis de conduire.

BOUIRA:

Tassala et Alouane fêtent Yennayer dans une ambiance festive

Les villageois des localités rurales de Thassala, dans la commune de Thaghzout, et d'Alouane, dans la commune de Haizer, à l'est de Bouira, ont célébré dimanche le nouvel an berbère 2964 dans une ambiance festive lors d'une cérémonie organisée par des associations locales.

Les différentes festivités ayant marqué la célébration du jour de l'an 2964 du calendrier berbère qui coïncide avec le 12 janvier du calendrier grégorien, ont été initiées par l'association Kaouthar, en présence des autorités locales de la wilaya, avec la participation d'un grand nombre de citoyens de Thassala, avec pied du massif du Djurdjura à une quinzaine de kilomètres au nord de Bouira.

La célébration de l'événement a été marquée notamment par des expositions d'habits, de bijoux, de la poterie, ainsi que des plats traditionnels et des produits du terroir de cette localité. Les citoyens présents ont été invités à déguster un couscous aux fèves,

appelé localement "Leghmoud". "C'est la troisième fois que Thassala abrite la célébration de Yennayer", a expliqué un des organisateurs. "C'est une fête qui nous rassemble, et nous souhaitons l'agrandir davantage pour pouvoir permettre à autant de gens de partager les moments de joie à l'occasion de Yennayer", a-t-il ajouté. Au cours de cette manifestation, les invités ont eu à découvrir les objets de la poterie typique du village de Thassala, des plats et des mets traditionnels, des robes kabyles, des bijoux, des plantes médicinales et des livres parlant de la culture et tradition amazighes, entre autres produits et objets du terroir.

Le même climat de joie et de kermesse a régné dimanche matin dans le village montagneux d'Alouane, situé près de Tikjda, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bouira, où l'association "Thagnits" et les citoyens du village étaient derrière le succès qu'a connu l'événement. De petites expositions ont été dédiées aussi à la poterie, aux habits traditionnels ainsi qu'aux objets traditionnels.

PLAN QUALITÉ-TOURISME

Visites d'inspection de 25 établissements touristiques

Pas moins de 25 établissements touristiques entre hôtels, agences de voyages et restaurants de la wilaya d'Oran feront l'objet d'une inspection cette semaine, dans le cadre du plan qualité tourisme, a-t-on appris de la direction du tourisme.

«Une sortie sur site touchera, dans un premier temps, 13 hôtels et 12 agences de voyages déjà audités sur une cinquantaine d'établissements cibles, pour juger de leur conformité au «plan qualité tourisme Algérie», a déclaré à l'APS le chef de service des activités touristiques et de contrôle à la direction du tourisme, M. Kaim Benamar Belabbes. «Il s'agit de voir si les outils dont disposent ces établissements

touristiques sont adaptés aux standards, a-t-il indiqué soulignant que le plan qualité tourisme impose la satisfaction des clients, notamment le bon accueil et le confort. «Le plan d'action de la direction du tourisme de la wilaya pour l'année 2014 fait état de la mise en réseau prochaine des différents acteurs dont les offices du tourisme, les aéroports, les ports, les restaurants, les hôtels, dans le cadre de la promotion intégrée de ce secteur.

«Ce système d'information, en cours d'élaboration, a pour objectif la création d'un groupement d'intérêt commun (GIC) où seront intégrés tous les intervenants pour la promotion du secteur, a-t-il expli-

qué. «Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran dispose de 157 établissements offrant un total de 14.802 lits, a-t-il récidé, précisant que 62 projets hôteliers d'une capacité de 7.011 lits sont en cours de réalisation. «Le taux d'avancement de ces structures hôtelières devant engendrer 2.032 emplois varie entre 50 à 99% pour 28 projets et de 1 à 49% pour 11 autres, selon la même source. «Plusieurs manifestations touristiques sont au programme de l'année 2014 notamment la 5^e édition du Salon international du tourisme prévu du 3 au 6 avril prochain au Centre des conventions d'Oran, et ce pour promouvoir la destination Algérie, a-t-on annoncé.

● ORAN
Six personnes interpellées pour tentative d'émigration clandestine vers l'Espagne

Les éléments de la brigade de Gendarmerie d'Ain El Kerra ont déjoué, samedi soir, une tentative d'émigration clandestine de six individus vers l'Espagne à partir de la côte oranaise, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les gen-

darmes ont surpris sur la plage de Madagh deux candidats à l'émigration clandestine, qui s'apprétaient à rallier les côtes espagnoles à bord d'une embarcation, a-t-on indiqué de même source.

Quatre autres personnes ont été interpellées quelques heures plus tard par

les éléments de la Gendarmerie nationale, dans une forêt mitoyenne à cette même plage. Ils se préparent à entreprendre la même périlleuse aventure. Une enquête est ouverte pour connaître les tenants et les aboutissants de ces deux tentatives d'émigration illégales.

PORTO RICO Un séisme de magnitude 6,5

Un séisme de magnitude de 6,5 degrés sur l'échelle de Richter a secoué lundi Porto Rico à 04h01 GMT, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

L'épicentre du séisme a été localisé à 56 km au nord de la ville d'Hatillo, et son hypocentre à 28,51 km sous la mer, a précisé l'USGS.

Pour le moment, aucune information n'a été diffusée concernant les pertes humaines et matérielles. Selon le Centre d'alerte au tsunami dans le Pacifique, la secousse pourrait provoquer un tsunami local.

AUSTRALIE: Un mort et des dizaines de maisons détruites dans un feu de brousse

Un feu de brousse a détruit une quarantaine de maisons dans la banlieue de Perth, dans l'ouest de l'Australie, causant la mort d'un homme et obligeant des centaines d'habitants à fuir le brasier, selon les autorités.

"Nous avons eu confirmation que 40 maisons ont été détruites mais le bilan pourrait s'aggraver au fur et à mesure de l'évaluation des dégâts", ont déclaré hier les services d'incendie de l'Australie occidentale.

Causé par la chute d'une ligne électrique dans les sous-bois voisins de cette banlieue, l'incendie a parcouru à très grande vitesse les rues du quartier, avec des flammes de 20 mètres de hauteur poussées par de violentes rafales de vent brûlant.

JAKARTA: Plus de 5.000 personnes déplacées à cause des inondations

Les autorités indonésiennes ont pris des mesures de précaution pour assurer la sécurité de la population face à d'éventuelles inondations importantes, alors que plus de 5.000 personnes ont déjà été déplacées, a indiqué lundi la presse locale.

À la suite des jours de pluies torrentielles à Jakarta et dans les zones en amont, la rivière Ciliwung est sortie de son lit, poussant la population à rester vigilante face au niveau de la rivière qui ne cesse d'augmenter, a déclaré Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale des catastrophes.

Les eaux ont inondé plusieurs parties de Jakarta et quelque 7.367 maisons dans la ville, a déclaré M. Sutopo. "Un total de 5.152 personnes ont quitté leur domicile pour échapper aux inondations et trouver refuge sur les terrains les plus élevés", a-t-il expliqué.

Le fonctionnaire a appelé les gens à rester prudents car de nouvelles pluies sont à craindre.

APS

AIN DEFLA

Le directeur de l'éducation innocenté

Salim Ben

L'innocence du directeur de l'éducation d'Ain Defla a été officiellement reconnue hier, lors d'un procès qui a été ouvert près la cour d'Ain Defla suite à une lettre anonyme adressée à l'encontre de sa personne. Effectivement, hier le juge a proclamé l'innocence du directeur de l'éducation M. Abdallah Meziane et les huit (08) autres accusés. Cette affaire remonte à 2010 lorsque neuf personnes dont le DE ont été accusées pour détournement de 500 millions de centimes. Il s'agit de deux fournisseurs, un inspecteur, et cinq personnes qui formaient les deux commissions de gestion des cantines scolaires. Pour rappel, beaucoup d'encre a été versée sur cette affaire notamment par certains quotidiens nationaux, mais il s'est avéré que leur mobile n'était pas fondé. Le directeur de l'éducation nous a confirmé juste après son innocence, que les personnes qui l'ont accusé nourrissaient des intérêts purement personnels.

● 2 fonctionnaires de l'urbanisme arrêtés pour corruption

Deux fonctionnaires indécents de l'APC d'Ain Defla âgés de 47 et 58 ans, ont été arrêtés le 12 janvier passé par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) d'Ain Defla en flagrant délit de corruption.

En effet, il s'agit du technicien supérieur de la direction de l'urbanisme d'Ain Defla membre du comité de direction en charge des programmes des bâtiments et le second directeur technique des bâtiments au niveau de l'APC d'Ain Defla. Les faits de cette affaire remontent au 12/01/2014 quand un des éléments de la BRI ont fait l'objet d'une plainte déposée par commerçant du matériel de construction, faisant ressortir les pressions subies par ces deux fonctionnaires appréhendés qui lui ont exigé 100 millions de centimes moyennant le règlement de sa situation d'une demande de construction gelée depuis 8 mois. Sans aucune hésitation, la victime sollicita à saisi la police pour ce rendez-vous présumé avec ces deux fonctionnaires dans son propre local au niveau d'Ain Defla afin de récupérer l'argent. Les agents de la BRI présents sur les lieux, ont réagi vite et appréhendé en flagrant délit de corruption cet employé avec l'argent dans sa voiture. Le deuxième fonctionnaire a été arrêté dans un deuxième processus au niveau du même magasin avec une somme d'argent dans une poche du manteau-cuir qu'il portait.

Après l'achèvement de la procédure d'enquête contre les personnes impliquées, un fichier judiciaire a été édité pour corruption dans l'état d'usure, abus de pouvoir et d'influence. Les inculpés ont été présentés devant le procureur de la Cour d'Ain Defla, qui a ordonné leur mandat de dépôt.

Remerciements

Les familles Belhaoua, Rebaine, Aïssani, Rakem et Abdelhamid, adressent leurs sincères remerciements pour tous ceux qui ont compris à leur douleur suite au décès de leur très chère et regrettée mère, tante, et grand-mère Rakem Baya, survenu le 11 janvier dernier, suite à une maladie.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et L'accueille en Son Vaste Paradis.

**A Allah nous appartenons,
à Lui nous retournons.**

GHARDAÏA Mesures disciplinaires et administratives contre tout policier coupable d'un "manquement" à sa mission

Le directeur de la sécurité publique de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), Aissa Naili, a affirmé dimanche que tout policier s'étant rendu coupable d'un "manquement" à sa mission lors des événements que la wilaya de Ghardaïa a connu récemment, fera l'objet de mesures "disciplinaires et administratives".

"Les mesures disciplinaires et administratives nécessaires seront prises s'il s'avère que des éléments de la sécurité se sont rendus coupables d'un quelconque manquement ou dépassement dans l'accomplissement de leur mission lors des derniers événements qu'a connus la wilaya de Ghardaïa" a affirmé M. Naili qui s'exprimait au Forum du quotidien "Liberté".

"Les auteurs de dépassements graves seront déférés devant la justice si nécessaire", a insisté le même responsable. Il a souligné dans ce sens "l'intervention rapide et efficace des



agents de sécurité lors des événements qu'a connus la wilaya de Ghardaïa" précisant que les forces de sécurité ont "fait preuve de fermeté lors de ces événements".

"Les services de police de cette wilaya ont été renforcés par de nouvelles unités en vue d'assurer une plus large couverture pour préserver la sécurité et les biens des citoyens", a-t-il ajouté.

Certains quartiers de Ghardaïa ont

connu, en fin d'année 2013, des échauffourées nocturnes entre des groupes de jeunes du quartier du Souk et de Hay El-Moudjahidine, au centre-ville de Ghardaïa, qui se sont étendues ensuite au quartier Hadj Messaoud.

Les jeunes ont utilisé divers produits inflammables durant ces échauffourées, avant que le calme ne soit rétabli après l'intervention des brigades antièmeutes.

JUSTICE**Début du procès à Alger de 32 personnes impliquées dans un trafic international de voitures**

Trente-deux individus impliqués dans un trafic international de voitures, démantelé en 2010 par la police judiciaire des sûretés de wilayas de Batna et d'Alger, comparaissent hier devant le tribunal criminel d'Alger.

Parmi les accusés, treize individus comparaissent en état d'arrestation et quatorze dont trois femmes comparaissent en état de liberté, alors que trois autres individus sont en état de fuite. Les accusés sont notamment poursuivis pour vols avec violence, faux et usage de faux dans des documents administratifs et abus de fonction. Selon l'arrêt de renvoi, l'enquête sur cette affaire avait débuté le 26 août 2010 à Batna lorsque les services de sécurité de



cette wilaya avaient été informés qu'un groupe d'individus scannaient des dossiers administratifs relatifs à des voitures d'origine inconnue, au nom de divers concessionnaires, en falsifiant l'origine, puis en déposant ces dossiers auprès de daïras de la wilaya de Batna pour l'établissement de cartes grises. Quatre vingt douze (92) dossiers ont été découverts portant les noms des accusés.

Il s'est avéré, après des contacts avec les concessionnaires concernés dont les noms figuraient dans les documents saisies, que les

voitures n'étaient pas commercialisées par leurs soins, que les documents étaient falsifiés, et qu'en outre, trente quatre (34) voitures ont été volées en Europe. Selon les informations fournies par le Centre national informatique des Douanes (CNIS), ces voitures n'ont pas été introduites en Algérie par voie maritime, et seules sept de ces voitures ont été introduites sur le territoire national frauduleusement par des émigrés bénéficiant de la double nationalité. Les investigations menées par la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger ont abouti à la saisie d'une voiture de luxe conduite par l'un des accusés et dont le dossier déposé auprès de la daïra de Tazoult était faux.

ORAN**Saisie de près de 11 quintaux de kif**

Les éléments de la Sûreté urbaine de la commune d'El Kerma, situé au sud d'Oran, ont saisi hier 1.072 kilos de kif traité. Cette opération, la plus importante depuis le début de l'année à Oran, a été effectuée sur la base de renseignements, a déclaré à la presse le chef de la Sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Salah Nouasri, lors de la présentation de cette affaire.

Après une semaine d'investigations, les enquêteurs de police ont tendu, hier aux

environs de deux heures (02h00), une embuscade qui a abouti à l'arrestation d'un conducteur de voiture transportant la quantité de drogue provenant du Maroc.

Trouvé dans des colis de plusieurs formes et poids, le kif était caché dans la malle et au dessous des sièges de la voiture, selon le responsable de la Sûreté de wilaya d'Oran. Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire, a-t-il ajouté.

APS



ENTRETIEN AVEC M. NADJEM MOHAMED P/APW D'AÏN DEFLA

LE PRÉSIDENT DE L'APW À L'ESPACE DU «DK NEWS»

«Nous travaillons dans la sérénité pour réaliser les programmes de l'Etat»

Dans un entretien que le P/APW a bien voulu nous accorder, nous avons relevé la sérénité d'un homme qui ouvre les portes à tous les citoyens et tend la main aux personnes nécessiteuses.

DK News : Bonjour à vous, Alors qui est Mohamed Nadjem ?

Mohamed Nadjem : Bonjour, Mohamed Nadjem est un Algérien qui aime son pays, né en 1959 à Aïn Defla, avec un diplôme d'état d'ingénieur de l'université d'Alger, militaire du FLN, P/APW pendant deux mandats (FLN 2007- 2012) (Indépendant 2012-2017). Et fan de football.

Quel est l'état des lieux de la wilaya d'Aïn Defla?

La wilaya d'Aïn Defla se présente comme étant une zone relais entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, occupant de ce fait, une position géographique centrale pouvant lui confier un rôle stratégique lors de l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire, assurant ainsi une parfaite jonction entre le littoral et la région des Hauts-Plateaux ainsi qu'une meilleure liaison entre la région Ouest et celle de l'Est du pays. Aïn Defla est située à 145 km au sud-ouest de la capitale et la wilaya s'étend sur une superficie de 4544,28km² limitée par 5 vilayats (Tipasa, Blida, Médéa, Chlef, Tissemsilt). Issue du découpage administratif de 1984, la wilaya est formée de 14 daïras et 36 communes. La population totale est estimée à 809,106 habitants, soit une densité de 176 habitants par km². Aïn Defla est une wilaya à vocation agricole, avec des ressources naturelles et humaines importantes, ainsi qu'un secteur d'activités très vivant. La wilaya d'Aïn Defla recouvre une superficie agricole totale de (SAT) de 235. 611 ha soit 51,8% de la superficie totale. La superficie agricole utile (SAU) est de l'ordre de 181 676 ha soit 77,1% de la SAT.

Quels sont les grands chantiers que vous avez lancés pour améliorer la vie des citoyens, notamment en matière économique? Y-a-t-il de vrais investisseurs dans la wilaya d'Aïn Defla ? Quels sont les encouragements ?

La wilaya d'Aïn Defla a bénéficié d'une enveloppe financière de 170 milliards de dinars, au titre du plan quinquennal 2010/2014 pour la réalisation de plusieurs projets dans tous les secteurs. Le guichet unique décentralisé d'Aïn Defla qui a été créé grâce aux efforts des uns et des autres (directeur du guichet unique décentralisé de Blida et les autorités locales de la wilaya d'Aïn Defla) a pour mission essentielle le rapprochement des services de l'ANDI aux investisseurs de la wilaya concernée. Le guichet s'est tracé comme objectif dès son ouverture en juin 2011 le développement de l'investissement au niveau de la région qui présente des opportunités très importantes notamment au niveau des secteurs de l'agriculture, tourisme et l'industrie etc. qui nécessitent des actions concrètes de promotion, de communication, de facilitation et d'accompagnement en direction des investisseurs. La cellule spécialisée Calipref a accordé plus de 90 d'accordements en faveur des nouveaux investisseurs.

La wilaya dispose de zones d'activité pas assez exploitées!

Certes la wilaya d'Aïn Defla reste une zone vierge pour les futurs investisseurs de par sa position géographique qui se présente comme un relais entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest et l'autoroute Est-Ouest qui confortera inévitablement sa situation; nous informons la cellule spécialisée Calipref qui a octroyé plus de 90 accordements en faveur des investisseurs.

Le problème de l'emploi, justement, reste dans son acuité.

Nos responsables font de grands efforts

Après une année d'activités de l'instance élue de la wilaya d'Aïn Defla, son premier responsable M. Mohamed Nadjem a bien voulu parler d'un bilan jugé positif à plus d'un titre qui est le fruit d'une stabilité et d'une cohésion entre les membres qui œuvrent au quotidien pour l'intérêt des citoyens.



afin de faire sortir cette wilaya de l'anonymat. Nous avons établi un plan d'action qui va toucher toutes les communes afin de localiser les besoins des jeunes en matière d'emploi et de loisirs.

La wilaya d'Aïn Defla souffre énormément des problèmes liés à l'environnement, notamment la gestion des déchets ménagers dans les villes de Khemis Miliana et El Attar. Qu'est-ce qui est envisagé dans ce domaine?

Comme vous le savez, ces deux grandes communes ont vécu des problèmes de gestions internes, aujourd'hui nous avons réussi à mettre fin à ces obstacles et avec les nouveaux P/APC nous avons lancé un défi avec une stabilité visible et nous allons booster ces grandes communes dans le chemin du développement. Nous avons ainsi lancé des campagnes de nettoyage à travers ces communes mais nous avons besoin aussi de l'aide des citoyens qui doivent faire preuve de civisme. La wilaya d'Aïn Defla compte un centre d'enfouissement technique au chefdieu de la wilaya et une décharge contrôlée à Khemis Miliana.

En tant qu'élu, pensez-vous que vous êtes en train de répondre aux besoins des citoyens ?

Si nous sommes la c'est pour travailler pour le citoyen, le mettre à l'aise et répondre à ses besoins. En tant qu'élus, nous essayons toujours d'écouter nos citoyens et régler leurs problèmes et être à leurs côtés, car notre but c'est satisfaire ces citoyens et répondre à leurs doléances et leurs préoccupations.

Que pensez-vous de ceux qui disent que l'APW ne peut rien changer puisque c'est le wali qui décide tout ? Et pensez vous qu'ils existent des élus qui peuvent dire non dans une assemblée de la wilaya ?

L'APW et la wilaya sont deux institutions complémentaires. L'Assemblée populaire de wilaya (APW) est l'instant délibérante. Le président de l'APW est élu par l'assemblée parmi ses membres. Le wali, qui est nommé par le président de la République, est chargé d'exécuter les décisions prises par l'APW. Bien sûr les élus de l'APW sont là pour délibérer, organiser, décider et voter les budgets à main levée. Donc les élus de l'APW qui représentent la population peuvent beaucoup changer.

Les élus du FLN ont boycotté les débuts des sessions de l'assemblée, vous avez une explication ? Donnent-ils un plus ou leur présence est facultative ?

Durant la première session de l'APW, on a remarqué l'absence de quelques membres du FLN, mais il n'y avait pas un boycott politique, puisque on n'a pas reçu un écrit officiel sur ce sujet.

Sur un autre volet, qu'est-ce qui est fait pour réhabiliter les espaces d'expression démocratique au niveau de la wilaya ?

Comme vous le savez, nos portes sont ouvert 24/24 et 7/7 et nous accueillons nos citoyens et nous les encourageons à participer au développement de leur wilaya avec leurs pétitions et réclamations. D'ailleurs la radio locale d'Aïn Defla enregistre quotidiennement des interventions des citoyens à travers leurs communes et dénoncent ainsi la malvoie et le manque qui est signalé dans leur régions. En plus à l'occasion de la Journée nationale de la presse qui a coïncidé avec le 22 octobre, le wali d'Aïn Defla a envoyé une correspondance aux directions d'ouvrir toutes les portes aux journalistes et correspondants locaux afin de localiser les carences et reporter les quatre vérités sur la wilaya, positives ou négatives.

Que pensez-vous du climat politique à Aïn Defla ? C'est le calme total. Est-ce que cela veut dire que tout va bien ?

Le climat politique à Aïn Defla est très calme, car tout le monde attend un mouvement des leaders de partis politiques.

Qu'est-ce qui est fait pour renforcer le rôle de la société civile en général et des associations en particulier ?

La wilaya d'Aïn Defla compte plusieurs associations et clubs sportifs et culturels et sans oublier les associations des quartiers qui font un grand rôle dans la croissance de la région. On est là pour donner un coup de main à ces associations et les faire participer aux réalisations des actions du développement de la wilaya. Mais il me semble que plusieurs associations font le décor dans cette wilaya et il faut bien faire un ménage particulier afin de rendre notre wilaya leader dans ce domaine. La société civile joue un rôle important dans la sensibilisation et pour promouvoir des initiations de civisme.

Une question sur vos rapports avec le wali d'Aïn Defla ? Sachant qu'avant l'ex-wali d'Aïn Defla, vous étiez marginalisé !!!

Nous avons de très bons rapports avec l'actuel wali d'Aïn Defla (M. Derfoul Hadjir) c'est un homme très compréhensif et chevronné et qui travaille pour le bien de la région. Par ailleurs avec l'ex-wali, nous n'étions pas d'accord dans certaines ordonnances.....le plus important pour nous c'est faire relancer les projets du développement dans cette wilaya à vocation agricole.

Un mot sur vos relations avec le président de l'APC de Khemis Miliana ? Tout le monde dit que Nadjem a été élu grâce aux voix des citoyens de Khemis Miliana , est-ce vrai ?

Personnellement, je reconnaissais que la

ville de Khemis Miliana était d'un grand apport à mon élection. Je tiens à remercier tous ceux qui ont opté pour nous et nous sommes là pour écouter tout le monde et nos portes sont ouvertes à tout le monde.

Parlons sur la plus grande ville de la wilaya, une ville qui compte des milliers des problèmes en matière de logements, chômage, sécurité, environnement, bref sur tous les plans. C'est quoi le problème ? Et pourquoi l'investissement dans cette ville n'existe plus ?

Je vois que cette ville vient de trouver son propre chemin avec l'élection d'un nouveau maire (Fezir Mohamed) qui aime son travail, et nous avons lancés plusieurs projets de développement dans cette ville, notamment en matière de santé, logements, environnement, assainissement et sport. Actuellement la population de Khemis Miliana dépasse les 90.000 habitants. Elle a besoin d'un vrai plan de développement économique, culturel, sportif social. Avec les prochains programmes et projets, nous allons lancer plusieurs chantiers pour redonner une belle image de cette ville car elle représente la vitrine de la wilaya, vu sa position stratégique.

A chaque célébration de la commémoration de la mort du colonel de la wilaya 4 historique Si M'hamed Bougara aucune autorité de la wilaya ne se présente et Bougara n'a jamais été inclus dans le programme de la wilaya depuis l'indépendance de l'Algérie au moment où les vilayats de Médéa et Sétif font de grands manifestations pour sa commémoration ? Alors qu'il est natif de Khemis Miliana et de la région... Pourtant durant les célébrations d'autres chouhadas tout le monde est présent. Pourquoi cette carence ?

Personnellement je vois que les élus de cette ville doivent nous contacter afin de tracer un programme ambitieux pour commémorer ce glorieux chahid. Si M'hamed Bougara, colonel de la Wilaya IV. Chaque fois, nos recevons des invitations de dernière minute. Cette année pour le 5 mai j'interdisai les célébrations du ce martyre seront fusionnées à celles du programme de la wilaya. « Gloire à nos martyrs »!

Tout le monde dit que l'ex-P/APC de Khemis Miliana a été limogé par vos appuis ?

Franchement, je démentis ces dires car je ne suis qu'un P/APC, je ne suis ni de près ni de loin pour limoger un maire ou n'importe quel responsable, mon rôle c'est faire veiller au fonctionnement des commissions de l'APW et relancer des projets à travers les communes de la wilaya et ainsi faire créer des espaces aux citoyens et aux familles pour un climat tranquille. J'ai de bonnes relations avec l'ex-maire et je l'ai félicité en personne lors de son élection en tant que P/APC de Khemis Miliana. Je crois que nous avons fait notre possible afin de rassembler les rangs, et mettre tout le monde sur les bons rails du développement.

On vous laisse le soin de conclure.

Tout d'abord je remercie votre organe (DK News) pour m'avoir permis de m'exprimer sur des sujets d'intérêt commun. Je rassure la population de la wilaya d'Aïn Defla sur un avenir prometteur. Notre wilaya à l'image du pays se porte bien et nous ne ménagerons aucun effort pour accompagner et consolider tous les acquis de la population. Nous considérons que l'instance élue de la wilaya devrait constituer une complémentarité avec l'administration qui à notre avis œuvre sans relâche pour l'intérêt commun et le bien-être du citoyen.

Entretien réalisé par Salim Ben

Parfums : peuvent-ils nous rendre allergiques ?

Entre une femme et son parfum, c'est toute une histoire. Comment éviter les fausses notes, les réactions épidermiques ou allergiques ? Quatre spécialistes répondent à nos questions.

Porter son parfum à même la peau, c'est irritant ?

"Non, porter son parfum à même la peau n'est plus irritant maintenant. Mais il y a quelques années, on observait des irritations ou des troubles pigmentaires provoqués par certaines substances comme le géranium ou le citron, affirme Martine Baspeyras, dermatologue. Heureusement, celles-ci ont été purifiées et les réactions dermatologiques ont disparu. La prudence veut toutefois qu'on ne s'inonde pas de parfum avant d'aller au soleil, même si les soucis de photosensibilisation sont désormais sous contrôle."

Du moins avec les produits de qualité aux compositions certifiées. Mieux vaut, en revanche, éviter les petits "sent-bon" sans étiquetage précis trouvés sur les marchés. Isabelle Doyen confirme ce souci du respect de la peau dans l'élaboration d'un parfum. "Nous suivons les recommandations de l'IFRA (International Fragrance Association), qui édite régulièrement la liste des ingrédients à intégrer dans des proportions strictes. Par exemple, nous n'utilisons plus aujourd'hui d'essence de rose ni d'extrait de mousse de chêne, qui peuvent être agressifs sous certaines formes." Les parfums et leurs ingrédients ont changé, donc, pour notre bien. Les porter à même la peau leur permet d'évoluer au cours de la journée et de s'exprimer de manière unique.

Je peux devenir allergique à mon propre parfum ?

Hélas, oui. La sensibilisation se fait progressivement. Un beau jour, vous vous mettez à vous gratter après avoir appliqué votre parfum, alors que vous le tolériez bien jusqu'ici. "Éternuements, yeux rouges, gorge qui démange, toux sèche... Plus de



doute, ce sont les signes classiques de l'allergie, précise Dominique Château-Wajquet, allergologue. De plus en plus de personnes sont touchées, notamment parce que tout est saturé de parfum autour de nous : les produits d'entretien, d'hygiène

pour le corps comme les crèmes, les savons ou les shampoings. L'organisme est ainsi continuellement exposé et finit par se défendre anarchiquement.

L'idéal serait d'avoir des cosmétiques totalement neutres et de ne se parfumer

qu'avec son vrai parfum !" Elle conseille aussi de chercher à prouver l'allergie en réalisant des tests (prise de sang, patch test, prick test). Si le médecin peine à identifier l'allergène responsable, il peut solliciter le parfumeur pour obtenir la liste des composants cachés. Ensuite, l'évitement des parfums contenant la substance mal tolérée s'impose. Mais quand on ne souffre que de réactions de contact, on peut, de temps en temps, le vaporiser sur un vêtement, et porter ainsi sa fragrance préférée !

Certains parfums tachent, pourquoi ?

Ça arrive sur les tissus clairs, et se remarque souvent sur les foulards ou les cols de chemisier.

Certains parfums contiennent en effet des colorants pour teinter le "jus" en mauve, rose, orange... D'autres sont fortement dosés en extraits naturels de vanille ou d'épice, également très pigmentés. Pour éviter les taches et continuer à se parfumer, il existe une alternative : ne vaporiser sa fragrance que sur les vêtements sombres, notamment l'intérieur d'un manteau ou d'une veste, et sans excès.

Parfum : 3 astuces pour le conserver longtemps

Un parfum ne se garde guère plus d'un an après ouverture. Il risque ensuite de virer, donc de sentir bien moins bon sur la peau.

- Évitez de l'exposer à la lumière et aux variations de température. En effet, les UV et la chaleur dégradent considérablement ses propriétés.

- Placez-le dans l'armoire de la salle de bains, loin d'un spot de lumière.

- Vous voyagez ? Transportez-le dans son emballage d'origine.

Nutrition : les œufs ne méritent pas leur mauvaise réputation

Riches en cholestérol, mauvais pour le cœur : les œufs n'ont pas toujours bonne réputation. Pourtant, selon les médecins britanniques, les œufs mériteraient d'être réhabilités.

Non, les œufs n'augmentent pas le risque d'infarctus et de maladies cardio-vasculaires ! C'est ce qui ressort d'une métaméthode publiée sur le site du British medical journal et menée par l'Université de science et de technologie de Huazhong (Chine).

Pour cette métaméthode, les chercheurs se sont penchés sur 8 publications et 17 études portant sur les causes de maladies coronariennes ou d'infarctus. Et leurs conclusions permettent aux œufs de retrouver une place de choix dans un régime quotidien équilibré. S'il est vrai que l'œuf est relativement riche en cholestérol (200 mg environ pour un gros œuf) et que, du coup, on a souvent recommandé d'en limiter la consommation pour ne pas augmenter la teneur sanguine en cholestérol (et donc favoriser les maladies cardio-vasculaires), les médecins affirment que «selon les différentes études analysées, consommer un œuf par jour n'est aucunement lié à une augmentation du risque d'infarctus».

Voilà qui explique aussi pourquoi les Japonais, qui comptent pourtant parmi les plus gros consommateurs

d'œufs dans le monde (avec 328 œufs consommés par personne et par an) ont un taux de cholestérol relativement bas et un taux de maladies cardio-vasculaires bien moins élevé que d'autres pays industrialisés.

Voici donc les œufs réhabilités et leurs vertus nutritionnelles remises à l'honneur.

- Les œufs sont riches en choline (un œuf en contient 125 mg), un nutriment essentiel important pour l'entretien de nos fonctions cérébrales et le ralentissement de la maladie d'Alzheimer.

- Les œufs sont riches en protéines : 7 à 8 g dans un œuf de 60g, soit le cinquième environ de nos besoins journaliers en protéines.

- Les œufs ont une forte teneur en vitamines A, D et E et pauvres en calories.

C'est donc sans aucun scrupule que vous pouvez tester nos recettes régionales salées à base d'œufs.

Un conseil toutefois, si vous êtes enceinte : évitez les desserts aux œufs crus (mousse au chocolat, crème aux œufs...).



Bébé prématuré : un nouveau moyen de prévoir les retards de développement



Des chercheurs ont trouvé un lien entre deux rations qui se trouvent dans la matière blanche des nouveaux nés et les risques de problèmes de développement moteur des prématurés. Une découverte qui permettra d'établir la nécessité d'interventions intensives précoces en cas de besoin.

Environ 15 millions de bébés naissent prématurément chaque année, ce qui représente plus d'un bébé sur 10 dans le monde, d'après les observations de l'Organisation mondiale de la santé. Près d'un million de bébés prématurés décèdent chaque année et beaucoup d'autres souffrent d'une incapacité à vie, physique, neurologique ou en matière d'apprentissage. Afin de prévoir si un enfant prématuré est à risque élevé de troubles de développement moteur, des chercheurs de l'University college de Londres ont identifié un biomarqueur capable de détecter des anomalies difficiles à identifier avec une imagerie par résonance magnétique (IRM) classique.

L'étude du professeur Giles Kendall, publiée par la revue *Radiology*, a porté sur 43 enfants, dont 24 garçons et 19 filles, nés à moins de 32 semaines de grossesse et admis en unité de soins intensifs néonatals (USIN). Les chercheurs ont effectué des examens par IRM et par spectroscopie par résonance magnétique (IRMS) sur la matière blanche des nouveau-nés, particulièrement fragile, à la date à laquelle ils étaient supposés voir le jour.

Un an plus tard, 40 des 43 bébés ont été analysés de nouveau en utilisant les mêmes tests. Parmi les participants à l'étude, 15 enfants ont obtenu des scores anormaux et quatre des scores prouvant une déficience cognitive. En comparant ces résultats, les auteurs de l'étude ont conclu que les variations de deux ratios (choline et créatine), sont liées avec ces retards de développement. Selon les chercheurs, les observer permet de prévoir avec 70% un risque élevé de problèmes de développement moteur à un an et donc d'établir si des interventions intensives précoces sont nécessaires.

BRONCHIOLITE

Comment la tenir à distance ?

Chaque année, surtout de novembre à mars, la bronchiolite malmène les poumons de nos bébés. Un enfant sur trois de moins de 2 ans est touché.

Peut-on prévenir la maladie ? Et sinon, quel traitement va la guérir ?

Comment reconnaître une bronchiolite ?

Avant, il y a généralement un rhume accompagné d'une fièvre peu élevée. Puis le nourrisson commence à tousser, respire de plus en plus difficilement, avec un sifflement. Plus il est jeune, plus ce sifflement est discret et n'est parfois audible qu'à l'auscultation. Mais le bébé est toujours gêné pour téter ou s'alimenter normalement. S'il prend moins de la moitié de son biberon sur trois biberons d'affilée, c'est un signe d'alerte pour les parents. Cela signifie que leur bout de chou doit faire des efforts respiratoires pour s'alimenter.

Quelle en est la cause ?

C'est une infection virale, due au virus respiratoire syncytial (VRS) dans 70 à 80 % des cas. Il pénètre dans les poumons et crée une inflammation, entraînant une hypersécrétion de mucus qui a tendance à obstruer les bronches. Les symptômes (toux, sifflements) ne sont que des réactions de défense contre l'enveloppe.

Où les bébés l'attrapent-ils le plus souvent ?

À l'évidence, dans tous les endroits où il y a beaucoup de monde, qu'il vaut mieux éviter. Le virus se transmet par les sécrétions nasales et les gouttes de salive. Il suffit qu'une personne (adulte ou enfant) ayant une infection respiratoire (rhinite, rhinopharyngite ou bronchite) soit en contact avec le bébé, et le tour est joué. Il risque d'être contaminé !

Peut-on la prévenir ?

Pas de sortie dans les magasins, les supermarchés, les transports en commun. Les rendez-vous médicaux se prennent aux heures creuses : ainsi, bébé risquera moins de côtoyer une personne malade. Il faut être particulièrement prudent avec un prématuré ou un enfant atteint d'une maladie chronique (maladie cardiaque, déficit immunitaire...). Pour ces petits fragiles, une règle d'or : pas de garde en milieu collectif et des contacts extrêmement limités avec les autres enfants pendant l'hiver.

Que faire quand il y a des malades autour ?

Difficile d'éviter une contamination en milieu collectif. Mais certaines mesures peuvent être prises, chez une assistante maternelle ou chez soi, pour limiter les risques. On se lave soigneusement les mains avant de changer bébé ou de lui donner un médicament ! Si on est enrhumé, on met un masque avant de s'occuper de lui. Si ses aînés vont à la crèche ou à l'école, le lavage des mains à la maison est obligatoire. Ils sont priés aussi de



limiter les bisous au dernier-né et de ne pas éternuer en sa présence !

Que peut-on faire pour l'aider quand il respire mal ?

La bronchiolite apparaît, monte en puissance puis va disparaître en quelques jours. Le « traitement » proposé vise essentiellement à soulager bébé, à diminuer la gêne et à limiter l'inconfort respiratoire. On ne le force pas à manger et on fractionne ses repas. Pour un sommeil sans heurts, il vaut toujours mieux le coucher sur le dos et surélever le haut de son matelas. La plupart du temps, la bronchiolite se soigne avec des lavages répétés du nez.

Comment lui laver le nez correctement ?

Munissez-vous d'un spray nasal d'eau de mer ou de sérum physiologique doté d'un embout conique. Mettez bébé sur le dos. Plasez-vous sur le côté de manière à vous positionner perpendiculairement à lui. Inclinez sa tête sur le côté, vers vous, et bloquez ses bras avec votre main gauche (si vous êtes droitière). De la main droite, introduisez l'embout dans sa narine supérieure et installez le sérum ou l'eau de mer doucement, jusqu'à ce que le produit ressorte par l'autre narine. Cela peut prendre quelques secondes. Si, malgré les lavages du nez, votre bébé reste très encombré, il faut consulter.

Les médicaments agissent-ils sur la maladie ?

Certains antibiotiques peuvent être prescrits, car une infection virale est souvent suivie d'une pathologie bactérienne. Le médecin ajoute parfois des corticoïdes, car la

bronchiolite est une maladie inflammatoire. Mais les fluidifiants bronchiques sont contre-indiqués depuis avril 2010, car jugés inefficaces, voire dangereux.

La kinésithérapie respiratoire est-elle utile ?

Pendant longtemps, la kinésithérapie a fait partie du traitement classique dès que l'enfant restait très encombré. Mais une étude française publiée l'hiver dernier a semé le doute. 246 nourrissons hospitalisés ont été soignés grâce à la kinésithérapie respiratoire trois fois par jour, 250 autres par de simples aspirations nasales. Résultat : le délai de guérison a été identique pour les deux groupes. Est-ce que cela remet en cause la kinésithérapie ? L'étude portait sur une population de nourrissons hospitalisés. Elle ne dit pas si cela augmente le confort des bébés moins atteints, soignés au cabinet médical ou à la maison.

Alors, dans quels cas peut-on y faire appel ?

Les parents s'accordent à dire qu'elle reste précieuse si leur bébé est très encombré. L'intérêt est de faire remonter le mucus et d'aider le petit malade à s'en débarrasser, par une augmentation lente de l'expiration. Après quelques séances, il retrouve un sommeil et une alimentation de qualité. En revanche, s'il présente simplement une respiration sifflante (sans sécrétions), cette technique n'est d'aucune utilité.

C'est tout l'intérêt de prendre contact avec un professionnel qui saura s'il doit agir ou non. Et nous avons la chance de disposer d'un réseau extrêmement performant de kinésithérapeutes qui peuvent être appelés à tout moment, via une prescription du médecin traitant de l'enfant.

LE CINÉMA ALGÉRIEN ET L'EMIR ABDELKADER

Un sacrilège contre un vaillant résistant

Trente-sept ans après l'indépendance de l'Algérie, la cinématographie nationale n'a pas encore daigné consacrer un film à l'un des plus illustres personnalités de l'histoire contemporaine : El-Hadj Abdelkader Ben Mohieddine.

Par Amar Belkhodja (*)

Il va sans dire que le cinéma est bel et bien la géniale trouvaille des temps modernes outre le côté divertissement, il permet à l'homme d'accéder à la connaissance et à l'information, car il est devenu le média le plus populaire puisqu'il touche la grande masse d'individus de tous âges et des deux sexes surtout quand une société décide de ne plus avoir honte de sa mixité-naturelle - pour l'assumer avec courage et correction.

La télévision est venue prendre la suite pour permettre à la femme d'avoir son « cinéma à domicile » puisque certaines sociétés étant strictement masculines, ne lui permettent pas d'accéder à des salles de spectacles ni pour s'instruire et encore moins se divertir.

Le cinéma a permis aux grandes œuvres littéraires d'être portées à l'écran. A ce niveau aussi une grande lacune est comblée en ce sens que la lecture demeure le privilège de ceux qui savent lire. Malheureusement, chez nous, du moins même ceux qui savent lire ne lisent plus. Leur paresse intellectuelle serait imputable - en partie - au petit écran qui comme nous l'évoquions plus haut, est devenu somme toute la cinéma familial, le cinéma intime.

Le cinéma, enfin et entre autres, a permis aussi aux hommes d'accéder aux grands faits de l'histoire de l'humanité, notamment quand les sujets sont traités et exploités avec honnêteté, à l'abri du mensonge et de l'aliénation. Il va de soi que lorsque le cinéma devient un instrument de propagande d'idéologies et de doctrines, il ne peut qu'être nocif.

Mais toujours est-il que l'aspects vulgarisation est pris en charge plus ou moins correctement. Il suffit d'être nanti d'un esprit critique et vigilant pour épurer le contenu d'une réalisation de tout ce qu'elle peut véhiculer comme mensonges et falsifications. Le cinéma américain est devenu le spécialiste du maquillage des vérités historiques.

Je ne tiens pas à faire des études comparatives entre les différentes industries cinématographiques, mais je m'adresse plus particulièrement au cinéma national pour manifester mon intrigue face à la conspiration du silence qui frappe le fondateur de l'Etat national moderne, je veux nommer l'Emir Abdelkader Ben Mohieddine El-Djazaïri. Au risque de me répéter, il faut avouer que le livre, n'est pas à la



portée de tous. Il demeure l'apanage des lettrés comme d'ailleurs le livre d'histoire reste l'apanage des chercheurs et d'une minorité motivée par le souci de connaître le passé, ses hommes et surtout d'échapper aux préjugés propagés par la culture du verbe et de l'infoxication (la désastreuse théorie de « galou », « galouli », « goulna » « galou »).

Les Français ont porté à l'écran mille et une fois « l'épopée impérialiste » de Napoléon Bonaparte. Les Egyptiens ont honoré la mémoire de Salah Ed-dine El Ayoubi par une admirable réalisation cinématographique. Il en est de même pour la Libye qui consacre une grandiose réalisation à l'héroïque combat et au sacrifice du grand résistant Omar El-Mokhtar.

Je me limiterai à ces trois exemples pour conclure que côté algérien et maghrébin la situation est d'une pitoyable pauvreté. Mohamed Ben Abdelkrim El-Kettabi et l'Emir Abdelkader manquent toujours à l'appel.

C'est paradoxal, énigmatique,

voire injuste que la personnalité de l'Emir Abdelkader soit occultée du monde cinématographique, alors qu'une œuvre de cette nature aurait été utile à plus d'un titre.

Elle aurait mis en avant le génie d'un jeune homme de 24 ans qui a pris les destinées de son peuple, jeté en même temps les bases d'un Etat que le prodige Emir voulait coûte que coûte débarrasser d'une organisation archaïque, désuète et féodale.

Un film, un seul film aurait-il suffi pour retracer les différents aspects d'une résistance qui aura duré 15 ans et les vertus guerrières, diplomatiques, religieuses, politiques d'un grand homme de la trempe de l'Emir Abdelkader ? Certainement pas, car le plus grand nombre d'entre nous ne connaît que les générations de l'épopée du fils de la Gueïtna. Nous oublions l'intelligence, le sens de la justice et la rigueur dont il fit preuve pour diriger son jeune Etat. Nous oublions aussi qu'il défendit, en 1860 à Damas, au péril de sa vie, la communauté chrétienne contre le fanatisme religieux.

Nous oublions qu'il termina ses années d'existence dans la méditation d'écriture et l'ensei-

gnement. Mille et une choses à raconter sur le digne enfant de l'Algérie. Mais telle ne fut pas la volonté des Algériens.

Cela veut dire tout simplement qu'il s'agit là d'une « omission » délibérée dont les raisons sont encore inavouées. Cela veut dire aussi que le mensonge et la falsification sont encore plus forts que les vérités historiques.

Les systèmes sont donc devenus les otages des calomnies véhiculées par l'historiographie coloniale et reprises consciemment ou inconsciemment par certains d'entre nous qui gardent de l'Emir Abdelkader l'image d'un buste barré de décossements, portrait exagéré par les peintres de la colonisation et qu'il faudra un jour corriger. Sinon expliquer que « le plus gros » de ces distinctions lui fut décerné après le retentissant acte humanitaire de Damas en 1860 qui le distingua d'entre les grands hommes de son époque.

Triste souvenir aussi de cette reddition du 27 décembre 1847 à laquelle s'accrochent tous les détracteurs de l'Emir Abdelkader qui abordent la question et l'évènement avec la plus déconcertante des ignorances.

En effet, certains d'entre nous, fossoyeurs en puissance, se proclament historiens et s'érigent en tribunaux pour glisser ensuite dans une sorte d'autodestruction et de suicide collectif. Ils sont incapables de retenir de ces affligeants moments la solitude d'un homme trahi par tous et de toutes parts pour se confiner dans ce que nous a légué l'histoire coloniale « officielle » à savoir que l'Emir Abdelkader « s'était rendu aux Français et devient l'ami fidèle de la France ». C'est trop simple, trop naïf sauf s'il faut prendre la peine d'interpréter objectivement les conditions dans lesquelles se trouvait le grand résistant pour prendre la grave décision de mettre fin au combat armé, cela est une autre histoire. C'est l'histoire de l'ignoble politique de la terre brûlée conduite par les grands criminels de guerre à leur tête le tristement célèbre général Bugeaud dans le but d'affaiblir les réserves humaines et matérielles de la résistance.

Comment donc combattre l'oubli et le mensonge ? La Fondation Emir-Abdelkader et les biographes d'Abdelkader sont impuissants pour se battre sur tous les fronts.

Le souci étant de toucher le plus grand nombre de nos jeunes, il faudrait donc penser à d'autres moyens de vulgarisation. Le cinéma est tout désigné pour combler une effroyable vie. Le projet de film sur l'Emir Abdelkader que se propose de réaliser Benamar Bakhti ne semble pas aboutir, on en parle depuis une dizaine d'années, mais bonté divine où se situe donc l'obstacle ? Est-il d'ordre matériel ou politique ?

Le cinéma algérien et l'histoire nationale. Un large fossé reste à combler entre celle-ci et celui-là. Il n'y a pas que l'Emir Abdelkader qui a fait les frais du mutisme. La conspiration du silence a carrément frappé tout le passé sous la domination française. Point de métrage ni de documentaire sur Lalla Fatma N'Soummeur, Zaâtcha, Beni-Chougrane, Nacer Ben Chohra, Cheikh El-Haddad, l'Emir Khaled, ni sur le nationalisme algérien et les crimes coloniaux que les empires du même nom tentent eux aussi d'effacer pour empêcher la postérité de s'insurger par sa conscience contre un passé honteux.

L'Emir Abdelkader Ni Sultan ni Imam – ED Alpha – Alger-2007)

A.B.

(*)Journaliste-auteur
Membre fondateur Fondation Emir Abdelkader

CENTRAFRIQUE:

Des centaines de soldats de l'armée régulière rejoignent leur commandement

Des centaines de soldats de l'armée régulière centrafricaine, qui avaient rejoint les milices anti-balaka opposées à l'ancien président Djotodia, ont rejoint hier leur commandement à Bangui, a affirmé le même jour un responsable militaire.

«Ces soldats se faisaient enregistrer à l'école nationale d'administration et de magistrature (Enam) où l'état-major a installé un bureau après l'appel dimanche du chef d'état-major, le général Ferdinand Bomboyeke, aux soldats de rejoindre leurs casernes d'ici lundi.

«Ils sont venus très nombreux et ça continue d'arriver. Ils ont répondu à

l'appel du général. C'est un soulagement, c'est un très bon signe», a déclaré le colonel Désiré Bakossa, de l'état-major, qui supervise les opérations d'enregistrement à l'Enam.

«Des centres similaires ont ouvert à l'état-major de la gendarmerie et au commissariat central de Bangui pour gendarmes et policiers. «Plusieurs mil-

liers de soldats, gendarmes et policiers avaient déserté leurs unités ces derniers mois, craignant d'être victimes de représailles des combattants Sékéla qui constituaient l'essentiel des forces du président Michel Djotodia, qui a démissionné vendredi.

«Dimanche le président du Parlement provisoire, Alexandre-Ferdinand

Nguendet, qui assure l'intérim de la fonction présidentielle, que son objectif était qu'avant une semaine, il n'y ait pas un coup de feu, pas de pillage, pas d'exaction dans la capitale et qu'il entendait remettre les forces de sécurité centrafricaines dans les rues pour assurer la sécurité, aux côtés des soldats français et africains.



SAHARA - OCCIDENTAL - MAROC

Répression d'une manifestation pacifique par les forces d'occupation marocaines à Al-Ayoun occupée

Une manifestation pacifique organisée par la coordination des "Opposants à la nationalité marocaine" à Al Ayoun occupée a été réprimée samedi par les forces d'occupation marocaines, faisant plus d'une quarantaine de blessés

parmi les manifestants sahraouis, rapportait dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Après la répression de la manifestation pacifique qui a vu la participation des différents acteurs sahraouis et militant depuis

plusieurs perquisitions ont eu lieu», précise la même source. De nombreux citoyens sahraouis affiliés au groupe des "Opposants à la nationalité marocaine" revendiquent leur droit naturel à la nationalité sahraouie et militent depuis

des années en organisant des manifestations et protestations dans les villes sahraouies occupées et le sud marocain avec les autres institutions telles la coordination de Gdeim Izik pour l'action pacifique et autres acteurs sahraouis.



• ÉGYPTE

Le Pentagone appelle à un référendum constitutionnel "transparent"

Le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel a appelé dimanche à un référendum constitutionnel "transparent" en Egypte pour assurer que tous les électeurs puissent s'exprimer "librement" dans le vote prévu aujourd'hui et mercredi.

Dans son entretien téléphonique avec son homologue égyptien, le génér-

ral Abdel Fattah al-Sisi, le chef du Pentagone a fait ressortir l'importance du référendum constitutionnel pour la transition politique globale de l'Egypte, a déclaré le porte-parole du Pentagone, John Kirby. M. Hagel a souligné l'importance d'un référendum transparent dans lequel les Egyptiens ont la possibilité de voter librement", et a demandé à

son homologue égyptien de garantir un "accès total" aux observateurs internationaux et nationaux.

L'Egypte est plongée dans une situation d'instabilité en raison des protestations massives récurrentes déclenchées par la destitution de l'ancien président Mohamed Morsi par les militaires au début de mois de juillet dernier.

L'Algérie condamne l'assassinat du vice-ministre libyen de l'Industrie

L'Algérie a condamné hier, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, l'assassinat du vice-ministre libyen de l'Industrie, Hassan Ali Derrouai, et réaffirmé sa «solidarité avec le peuple libyen dans sa quête de la sécurité et de la stabilité dans le cadre du parachèvement du processus de transition dans ce pays frère», a indiqué le porte-parole dans une déclaration à l'APS.

«Le vice-ministre libyen de l'Industrie a été assassiné

Le Japon et le Zimbabwe signent plusieurs accords économiques

Le Japon et le Mozambique viennent de signer une série d'accords économiques, à l'occasion d'une visite du Premier ministre japonais Shinzo Abe, en tournée en Afrique à la tête d'une importante délégation de chefs d'entreprises japonais. «A l'issue de sa rencontre avec le président mozambicain Armando Guebuza, Shinzo Abe a déclaré que l'accent a été mis sur le renforcement de la coopération dans les domaines de l'énergie, de la santé et de la construction. «Le Mozambique qui pâtit d'infrastructures de base, plus de 20 ans après la fin de la longue guerre civile qui a ravagé le pays, s'est lancé dans une politique volontariste de développement des routes et des chemins de fer, indispensables pour augmenter ses échanges économiques.

«Le Japon ne représente que 2,7% des échanges commerciaux de ce continent, contre 13,5% pour la Chine, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

RD CONGO

L'envoyée spéciale du SG des Nations unies pour les Grands Lacs en visite

L'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les Grands Lacs, Mary Robinson, s'est rendue à Kinshasa, dans le cadre d'une visite officielle de trois jours en République démocratique du Congo (RDC).

Lors de cette visite, entamée samedi dans la soirée, Mme Robinson aura une série d'entretiens avec les principaux responsables de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco), indique-t-on de source onusienne, dimanche à Kinshasa.

APS

IRAK

Londres rejette les accusations de tortures "systématiques" sur des Irakiens

Le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères William Hague a rejeté dimanche les allégations "systématiques" sur des Irakiens par les Forces armées britanniques, en réponse aux plaintes déposées par des avocats auprès de la Cour pénale internationale (CPI), rapporte la presse locale.

Le gouvernement et les Forces armées ont toujours clairement fait savoir qu'ils rejettent complètement les allégations de mauvais traitements systématiques de la part des Forces armées britanniques", a annoncé M. Hague dans un discours télévisé.

Le cabinet d'avocats britannique, Public Interest Lawyers (PIL), et le Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits de l'Homme (ECCHR), ont déposé samedi une plainte officielle à la CPI, afin d'ouvrir une enquête sur les crimes de guerre présumés commis par des politiciens et militaires britanniques de haut rang, selon la BBC. Les dossiers, qui concernent plus de 400 Irakiens, comprennent "des milliers d'allégations sur des maltraitements assimilables à des crimes de guerre, dont des tortures ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants", indique un document soumis par les deux groupes susmentionnés à la CPI.

● Londres juge "inutile" la demande d'enquête auprès de la CPI pour crimes de guerre en Irak

Le ministère britannique de la Défense a indiqué dimanche que la demande d'enquête introduite auprès de la Cour pénale internationale (CPI) sur des possibles crimes de guerre commis par des soldats britanniques en Irak entre 2003 et 2008 est "inutile", assurant que toutes les allégations qui s'étaient avérées justifiées avaient été déjà traitées par la justice.

"Des actions supplémentaires via la CPI sont inutiles quand ces questions et allégations sont déjà connues du gouvernement britannique, que des actions sont menées et que des tribunaux britanniques ont déjà rendu leur verdict", a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le cabinet britannique d'avocats Public Interest Lawyers (PIL) et une organisation de défense des droits de l'Homme basée à Berlin ont annoncé vendredi avoir déposé une plainte commune auprès de la CPI pour dénoncer "des maltraitements graves et des humiliations par des soldats britanniques". Les plaignants ont demandé l'ouverture d'une enquête contre des militaires britanniques de haut rang ainsi que contre les responsables civils, tout particulièrement l'ancien ministre de la Défense Geoffrey Hoon et le secrétaire d'Etat Adam Ingram, pour tortures systématiques et maltraitements sur des prisonniers en Irak entre 2003 et 2008". Le ministère a rejeté "la suggestion selon laquelle les forces armées britanniques - qui agissent conformément aux lois nationales et internationales - aient systématiquement torturé les détenus".

"Bien entendu, le gouvernement britannique regrette le petit nombre de cas où des abus ont été perpétrés. Dans tous les cas où des allégations se sont révélées justifiées, nous avons indemnisé les victimes et leur famille", a-t-il ajouté dans le texte. Un rapport de 250 pages présenté à la CPI fait état de nombreux abus et mauvais traitements infligés à plus de 400 prisonniers irakiens entre 2003 et 2008, période durant laquelle les troupes britanniques s'étaient engagées en Irak dans le cadre d'une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis. Intitulé "The Responsibility of UK Officials for War Crimes Involving Systematic Detainee Abuse in Iraq from 2003-2008", ce document pourrait mener plusieurs hauts responsables de l'armée britannique à s'expliquer devant la justice internationale pour des "crimes de guerre systématiques".

Parmi les officiers et responsables politiques mis en cause, figurent le général Peter Wall, ancien chef d'état-major des forces armées et les anciens ministres de la Défense Geoff Hoon et Adam Ingram. Selon le quotidien britannique *The Independent* paru dimanche, ce document représente "des milliers d'allégations de mauvais traitements assimilables à des crimes de torture ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants".

IRAN

Nucléaire iranien : Obama salue un accord sur l'application de l'accord de Genève

Le président américain Barack Obama a salué dimanche un accord permettant de commencer, à partir du 20 janvier, l'application de l'accord intérimaire sur le nucléaire iranien conclu en novembre entre Téhéran et les grandes puissances, s'engageant à opposer son veto à toute législation imposant désormais de nouvelles sanctions contre l'Iran.

"A partir du 20 janvier, l'Iran commencera pour la première fois à éliminer son stock d'uranium hautement enrichi et à démanteler une partie des infrastructures qui rendent cet enrichissement possible", a indiqué le président Obama dans une déclaration.

Cette avancée signifie pour la première fois depuis une décennie que



l'Iran a accepté de prendre des "actions spécifiques" pour bloquer l'avancement et faire reculer les parties essentielles de son programme nucléaire, a ajouté M. Obama.

Selon l'accord intérimaire conclu avec les six puissances mondiales à Genève le 24 novembre dernier, l'Iran a

accepté de bloquer partiellement ses activités nucléaires pour six mois en échange d'un allègement des sanctions imposées à son encontre, et de rechercher un accord global à travers des négociations avec les six puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine et Allemagne).

L'AIEA n'a jamais demandé l'ouverture d'un bureau à Téhéran

L'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEAI) a démenti les informations de presse selon lesquelles l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) envisageait d'ouvrir un bureau temporaire à Téhéran, a rapporté dimanche la chaîne d'information iranienne Press TV.

"Jusqu'à présent, rien n'a été décidé dans les discussions (entre l'Iran et l'AIEA)", a affirmé le porte-parole de

l'OEAI, Behrouz Kamalvandi, cité par Press TV. L'agence onusienne de sûreté nucléaire n'a jamais demandé à ouvrir un bureau en Iran, a ajouté M. Kamalvandi.

Plus tôt dimanche, certains médias occidentaux ont rapporté que l'AIEA comptait installer un bureau à Téhéran afin de vérifier la mise en oeuvre d'un accord sur le nucléaire iranien conclu en novembre dernier entre la république islamique et des puissances occidentales.

AL MAKTOUM

«Il est temps de lever les sanctions contre l'Iran»

Le souverain des Emirats Arabes Unis, Mohammed ben Rached Al Maktoum, a déclaré qu'il était temps de lever les sanctions en vigueur contre l'Iran en raison de son programme nucléaire, indique un quotidien émirati citant une interview accordée par le souverain à la chaîne de télévision BBC.

«L'Iran est notre voisin et nous ne voulons aucun problème. Levez les sanctions, cela profitera à tous», a déclaré l'émir cité par le quotidien Gulf News.

L'émir de Dubaï s'est en outre dit persuadé du fait que le programme nucléaire iranien n'avait qu'un but pacifique.

Les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux reprochent à l'Iran de vouloir se doter de l'arme nucléaire sous couvert du programme nucléaire qu'il prétend réaliser à des fins pacifiques.



Téhéran rejette ces accusations, affirmant que ses recherches nucléaires ont pour seul objectif de satisfaire les besoins du pays en électricité.

Un accord préalable sur le programme nucléaire iranien a été conclu fin novembre dernier lors des négociations qui ont réuni à Genève une délégation iranienne et les représentants des Six médiateurs (Russie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine et Allemagne).

Téhéran a notamment accepté de suspendre pour une durée de six mois son enrichissement d'uranium à 20% pour le limiter à moins de 5% et de ne pas installer les équipements du réacteur à eau lourde d'Arak, actuellement en construction.

En contrepartie, les pays occidentaux ont accepté de ne pas imposer de nouvelles sanctions et de lever partiellement les sanctions déjà imposées.

KERRY

Nucléaire iranien: les prochaines négociations seront difficiles

Les prochaines négociations entre l'Iran et le groupe des 5+1 sur le programme nucléaire de Téhéran «seront difficiles», a estimé dimanche soir le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

«Ces négociations seront très difficiles, mais elles constituent la meilleure chance de régler cette question qui revêt une importance critique pour notre sécurité nationale», a déclaré le chef de la diplomatie américaine. «Au terme d'intenses discussions, l'Iran et le groupe des 5+1, (les cinq membres permanents du Conseil

de sécurité de l'ONU plus l'Allemagne), ont conclu le 24 novembre 2013 à Genève un accord en vertu duquel Téhéran acceptait de geler ses activités nucléaires sensibles pour un délai de six mois en échange d'une levée partielle des sanctions imposées auparavant à l'encontre de la République islamique. Dimanche, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi avait annoncé que l'accord en question serait appliqué à compter du 20 janvier prochain.

APS



PALESTINE - ISRAËL

Colonisation : Hanane Achraoui appelle à saisir le Conseil de sécurité de l'ONU

Une responsable palestinienne, Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a appelé à saisir le Conseil de sécurité de l'ONU après l'annonce par Israël de la construction de nouveaux logements à El Qods-Est et en Cisjordanie occupées. «Il semble qu'il y a une disposition américaine à s'accorder avec les dépassements israéliens au moment où une pression s'exerce sur la partie palestinienne en



l'accusant de prendre des décisions unilatérales dans ses démarches légales aux Nations unies», a dénoncé Mme Achraoui, citée dimanche par des médias. «Il est temps d'aller au Conseil de sécurité et déposer une plainte contre Israël pour ses violations du droit international et l'appropriation des terres de notre peuple en poursuivant la politique de colonisation», a-t-elle ajouté, en appelant le Conseil de sécurité à prendre une décision claire sur ce sujet pour mettre fin aux exactions israéliennes. Vendredi, le ministère du logement israélien avait publié des plans pour la construction de 1.076 logements à El Qods-Est et de 801 autres en Cisjordanie occupées. Une annonce qui intervient quelques jours seulement après la visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry dans la région. Nabil Abou Roudeina, le porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas avait souligné que cette décision indique qu'Israël persiste à obstruer.

Baghdad s'oppose aux ventes de pétrole du Kurdistan

Le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki a menacé d'imposer des sanctions contre la région autonome du Kurdistan suite à sa décision de vendre du pétrole par la Turquie, rapportait hier la chaîne CNN Turk.

«Si le Kurdistan ne cesse pas de transférer du pétrole en Turquie, nous réduirons leurs revenus. La Turquie ne doit pas s'ingérer dans des situations susceptibles de porter atteinte à la souveraineté de l'Irak», a déclaré M. al-Maliki, cité par CNN Turk.

En novembre dernier, la Turquie et la région autonome du Kurdistan avaient conclu un accord de coopération dans le domaine pétro-gazier en vertu duquel le pétrole en provenance de la région irakienne serait acheminé vers les pays européens via le territoire turc.

Pour sa part, Bagdad s'oppose à ce que l'autonomie kurde prenne des décisions indépendantes relatives aux ressources pétrolières se trouvant dans la région.

La semaine dernière, le Kurdistan a annoncé le «début de la vente de son premier chargement de pétrole exporté via le nouvel oléoduc à travers la Turquie vers le port turc de Ceyhan».

Le gouvernement kurde estime que le pétrole et le gaz produits dans la région sont la propriété du Kurdistan irakien et cherche à vendre le pétrole à l'international sans passer par les autorités de Bagdad.

ESPAGNE-USA Visite du président du gouvernement espagnol aux Etats-Unis

Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a entamé ce dimanche sa première visite de travail officielle aux Etats-Unis, au cours de laquelle il a eu hier une réunion avec le président américain Barack Obama à la Maison Blanche, a annoncé un communiqué du gouvernement espagnol. Lors de cette réunion, les deux diri-

geants évoqueront plusieurs questions, notamment, la situation économique en Espagne et aux Etats-Unis, les relations entre l'UE et Washington, la situation en Afrique du Nord et en Méditerranée, ainsi que d'autres sujets d'intérêt commun. Dans le cadre de cette visite, qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier, Rajoy assistera à une

conférence économique à la Chambre de commerce de Washington, avec la participation de plusieurs hommes d'affaires espagnols et américains.

Le chef de l'exécutif espagnol aura aussi un entretien avec la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde.

Le Bahreïn met en place un comité ministériel pour la lutte contre la haine et le sectarisme

Les autorités bahreïnies ont annoncé la création d'un comité ministériel pour lutter contre la haine et le sectarisme dans le pays, ont rapporté hier les médias locaux.

«La décision a été annoncée au terme de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres présidé par le Premier ministre, le prince Khalifa Ibn Salman Al Khalifa, intervenu en application des directives du Roi Hamad Ibn Issa Al Khalifa pour rechercher des mesures susceptibles de juguler la haine et de promouvoir les valeurs de tolérance et de vivre ensemble», a déclaré Samira Rajab, la ministre bahreïnie de l'information porte-

parole du gouvernement.

«Le comité aura pour missions de proposer et d'adopter des politiques et des mesures dans le domaine identifié et de préparer des programmes efficaces pour barrer la route aux discours de haine quelle que soit leur origine», a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse en marge de cette réunion à Manama. «Mme Rajab a souligné que ce comité œuvrera également à la diffusion de l'esprit de tolérance, la réconciliation et la coexistence et au renforcement de l'unité et de la cohésion entre toutes les composantes de la société bahreïnie.

Au moins 34 morts dans de nouvelles violences dimanche en Irak

Au moins trente-quatre personnes ont été tuées dimanche dans de nouvelles violences en Irak, dont huit dans des bombardements de l'armée irakienne visant des insurgés qui se cachaient dans un village situé à l'est de Bagdad, selon des sources médicales et de sécurité irakiennes. «Des bombardements de l'armée irakienne ont eu lieu après que des hommes armés eurent attaqué une base militaire dans le village d'al-Zidan dans la région d'Abou Ghraib avant de se retirer dans le village voisin à l'est de la capitale, entraînant la mort d'au moins 8 personnes et faisant 17 autres blessées», a déclaré une source policière.

«À Bagdad, un attentat à la voiture piégée ciblant de nouvelles recrues de l'armée a tué au moins neuf personnes», ont précisé ces sources.

«Toujours dans la capitale, une voiture piégée a explosé dimanche sur une place du quartier de Kadhimiyah, tuant cinq personnes et en blessant au moins 16 autres, selon la même source.

«Au sud de Bagdad, deux insurgés ont été tués et une vingtaine arrêtés par les forces de sécurité dans la localité de Latifiyah, alors qu'au nord de la capitale, un kamikaze a fait exploser sa voiture piégée dans la localité de Touz Khormatou, tuant cinq personnes et en blessant 36 autres, a rapporté la presse citant une source sécuritaire.

Moscou se dit «opposé» à toute ingérence extérieure dans la situation au Liban

La Russie est hostile à toute ingérence extérieure dans la situation au Liban et favorise le droit des Libanais de décider du sort de leur pays, a indiqué hier le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

«La partie russe insiste sur le maintien de l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République libanaise, ainsi que sur le droit des Libanais de décider indépendamment du sort de leur pays sur la base d'un accord entre les principales forces politiques et confessionnelles, dans le cadre de la loi et sans aucune pression extérieure», a indiqué le communiqué publié à l'issue d'une rencontre entre le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et l'ex-premier ministre libanais Saad Hariri à Paris. «Selon le ministère russe, lors des entretiens, MM. Lavrov et Hariri ont évoqué des questions d'actualité de l'agenda régional dans le contexte de la crise syrienne.

«M. Lavrov a mis l'accent sur l'absence d'alternatives au règlement politico-diplomatique de la crise (en Syrie) ainsi que sur l'inadmissibilité de toute ingérence extérieure dans les affaires syriennes», selon le document.

MANIFESTATION DE L'OPPOSITION EN THAÏLANDE: Important dispositif militaire à Bangkok

Les autorités thaïlandaises ont annoncé hier le déploiement d'un dispositif militaire important dans divers lieux de la capitale Bangkok, à l'occasion de la manifestation organisée par l'opposition, a rapporté la presse locale.

«L'opposition a promis une mobilisation massive lundi et se prépare à une vaste opération de «paralysie» de Bangkok (Le shutdown de Bangkok), destinée à forcer le gouvernement à démissionner. «La mission de ces soldats est de maintenir la loi et l'ordre, et de protéger la population», a précisé le porte-parole de l'armée Winthai Suwari, cité par le journal local *The Nation*.

«Le shutdown a affecté jusqu'ici plus de 2 millions de personnes dans la capitale», a-t-il ajouté.

«Des milliers de travailleurs de la santé ont rejoint les manifestants qui réclament une réforme politique avant une élection générale, selon la presse locale.

«L'armée n'interférera pas dans le processus politique», a souligné M. Winthai. «Les autorités avaient menacé dimanche de décret l'état d'urgence si des violences étaient provoquées lundi par l'opposition qui veut remplacer le gouvernement par un «conseil du peuple» non élu, et qui accuse la Première ministre Yingluck Shinawatra d'être la marionnette de son frère Thaksin.

«L'opposition veut se débarrasser de ce qu'elle appelle le système Thaksin». APS

Programme du mardi 14 janvier 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Magazine de services Histoire d'un rêve
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm humoristique Une seconde vie
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h20 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série de suspense Person of Interest
21h40 Série de suspense Person of Interest
22h30 Série de suspense Person of Interest
23h20 Série de suspense Person of Interest

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
09h55 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Météo 2
13h03 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
13h55 Magazine politique Expression directe
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
16h15 Emission spéciale Conférence de presse de François Hollande
18h20 Jeu Mot de passe
18h55 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h45 Météo 2
21h00 Sport Bordeaux (L1) / Paris-SG (L1)
23h05 Société Alerta enfants disparus

3

- 07h43 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h11 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h35 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag

mag

- 10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h05 Rallye-raid Le journal du Dakar
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Série dramatique Famille d'accueil
21h40 Série dramatique Famille d'accueil
22h35 Série dramatique Famille d'accueil
23h25 Météo
23h30 Grand Soir 3
23h55 Magazine du cinéma Le pitch

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Drame Augustine
10h15 Magazine du multimédia L'oeil de Links
10h20 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
10h40 Gastronomie Les nouveaux explorateurs
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Drame Thérèse Desqueyroux
15h45 Magazine d'actualité Le supplément
16h35 Comédie Paulette
18h00 Divertissement Zapping
18h05 Divertissement Le Before du grand journal
18h40 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Comédie Main dans la main
22h15 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
22h20 Drame Confession d'un enfant du siècle?

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm dramatique Portées disparues
15h40 Série policière Body of Proof
16h25 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Film de science-fiction Star Wars Episode II : l'attaque des clones
23h20 Thriller Harcelés
01h25 Téléréalité L'amour est dans le pré
03h15 Météo
03h20 Clips M6 Music

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Person of Interest

**Résumé**

Reese profite d'un peu de temps libre pour s'intéresser de plus près à un nouveau chiffre que délivre la Machine. Ce numéro mène directement à un dénommé Henry L Peck. Reese et Finch essaient d'en savoir plus sur cet homme discret qui travaille comme analyste financier. Rapidement, ils décident de le surveiller. Fait troublant, Peck semble très soucieux de ne laisser aucune trace derrière lui. De plus, il mène une existence totalement solitaire. Avec l'aide de Finch, Reese découvre que le bureau où travaille Peck est en fait directement lié à la sécurité nationale des Etats-Unis...

2

20h45

Bordeaux (L1) / Paris-SG (L1)

**Résumé**

Enfin performants après une première partie de saison très compliquée, les Bordelais de Francis Gillot peuvent croire en leur chance face à l'ogre parisien. Tombeurs de Rennes au tour précédent (1-2), Jussié, Ludovic Obrianiak et leurs coéquipiers girondins comptent sur le soutien du public de Chaban-Delmas pour bouter les hommes de Laurent Blanc hors de la compétition. Mais les partenaires de Lucas Moura et de Zlatan Ibrahimovic, vainqueurs de Saint-Etienne en 8e de finale et engagés sur tous les tableaux, rêvent d'un grand chelem. ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

3

20h45

Famille d'accueil

**Résumé**

Les Ferrière sont sollicités pour prendre en charge une nouvelle pensionnaire. Il s'agit d'Adeline, une adolescente de 16 ans, traumatisée par la mort accidentelle de sa jumelle, Diane. Depuis le drame, la jeune fille a sombré dans la dépression et n'a plus goût à rien. Elle ne travaille plus en classe, alors qu'elle était jusque-là une élève appliquée, et a rompu brutalement avec son petit ami, Thomas. Pourtant, ce dernier n'a plus ménagé ses efforts afin de l'aider à retrouver le moral. Touchée par sa détresse, Marion décide d'aider Adeline, mais plusieurs éléments viennent troubler l'assistante maternelle...

CANAL+

23h40

Main dans la main

**Résumé**

Hélène Marchal dirige la prestigieuse école de danse de l'Opéra de Paris. Pas très sympathique, plutôt rigide, elle partage son appartement avec Constance, qu'elle ne quitte guère. A Commercy, Jojo, la trentaine, gagne sa vie comme miroiter. Il a du mal à s'éloigner de sa soeur ainée. Un baiser échangé suffit à sceller leurs destins. Sans qu'ils parviennent à se l'expliquer, Hélène et Jojo restent collés l'un à l'autre, exécutant les mêmes gestes, se déplaçant de concert. Il leur est physiquement impossible de se séparer. Et pourtant, ils ne s'aiment pas, bien au contraire, ils s'exaspèrent. Chacun cherche auprès de sa confidente à comprendre le mystère de cette étrange attraction...

M6

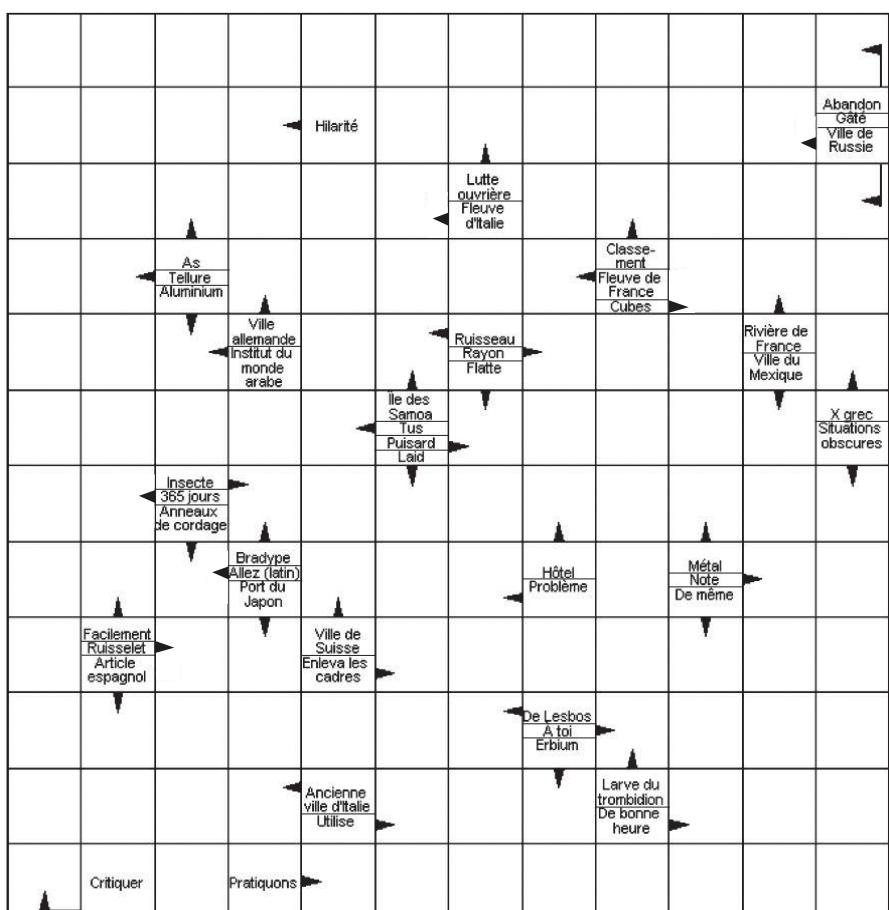
20h50

Star Wars Episode II : l'attaque des clones

**Résumé**

Dix ans se sont écoulés depuis la première rencontre d'Anakin Skywalker et de la reine Padmé Amidala. Le jeune Padawan la retrouve, devenu sénateur, et tentant de sauver la République du chaos. Rescapée d'une tentative d'attentat, elle fait appel à Obi-Wan Kenobi, qu'elle charge de sa protection rapprochée. L'enquête d'Obi-Wan lui permet de découvrir l'existence secrète d'une armée de clones basée sur une planète isolée et la formation d'un groupe de séparatistes dirigés par le chevalier jedi Dooku. Pendant ce temps, Anakin raccompagne Padmé sur Naboo. Il lui avoue son amour grandissant mais elle le repousse en lui rappelant qu'un jedi ne doit pas se laisser aller à de tels sentiments...

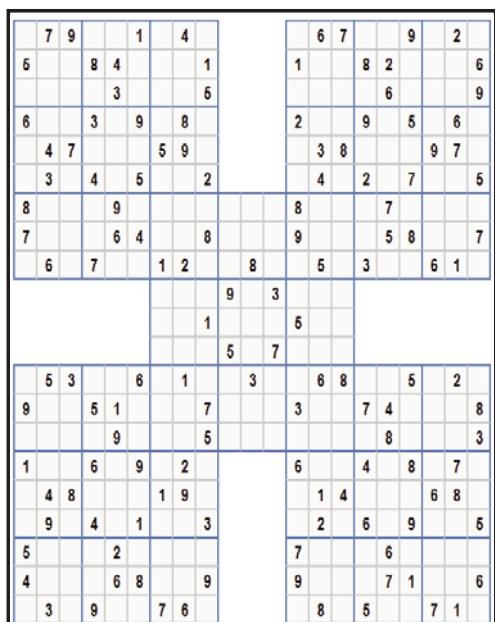
Mots fléchés n°480



Samouraï-sudoku n°480

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°480

► Horizontalement:

1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la pointe de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas Viollement, à coups répétés
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom
8. Formeron des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
11. Confère - Prefixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

► Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'état, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom
8. Personnel
9. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénum 8. Fret d'un bateau - Marteau de couver - Agacés - Qui a une saveur aigre
10. Technétium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
12. Einsteinium - Mariages

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

7 erreurs



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 14 Janvier

1895 : bataille de Coati.

1935 : plebiscite pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

1942 : déclaration du palais de Saint-James.

1953 : dénonciation dans la presse soviétique du «complot des blouses blanches».

1963 : Coup d'État au Togo et assassinat du président Sylvanus Olympio.

1967 : Gnassingbé Eyadema prend le pouvoir au Togo.

1980 : proclamation de la IIe République au Togo.

1991 : réélection de Mário Soares à la présidence du Portugal.

1993 : signature de la convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Célébrations :

- Cap-Vert : Dia da Democracia, (Jour de la démocratie).

- Inde : Fête de Lohri (en), fête hivernale des moissons.

- Lituanie : Journée des défenseurs de la Liberté, en souvenir de l'assaut de la Tour de Vilnius, symbole de l'invasion des pays baltes par l'ex-URSS en 1991.

- Russie, Biélorussie, Géorgie, Ukraine, Serbie, Monténégro, République serbe de Bosnie, Macédoine et communautés russophones : nouvel an orthodoxe, dans la nuit du 13 au 14 janvier, selon le calendrier julien.

- Suède et Finlande : Julgransplundring (sv) ou Tjugondedag jul (sv) ou Tjugondag Knut, fin de la période de Noël où on se débarrasse du sapin.

- Togo : Fête de la libération.

- Grand Maghreb : Yennayer est le premier jour de l'an du calendrier amazigh, (Il correspond au premier jour de janvier du calendrier julien, qui aujourd'hui est décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien).



Coupe d'Afrique des nations de handball

Du 16 au 25 janvier à Alger

AJ-2 DE LA CAN-2014 DE HANDBALL À ALGER Tout est fin prêt

A deux jours du début de la phase finale de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) prévue du 15 au 26 janvier à Alger, tout est fin prêt en matière d'organisation.



S. Ben

D'ailleurs une simulation positive et concluante a été effectuée du 9 au 11 janvier dernier pour tester le dispositif d'organisation.

Cette opération a visé à identifier les facteurs limitants et les éventuelles incohérences en matière d'organisation afin d'apporter les mesures correctives nécessaires en vue de l'optimisation du dispositif et permettre la réussite de cette manifestation notamment sur le plan organisationnel", comme l'a si bien indiqué le comité d'organisation de la CAN-2014 (COCAN).

Les différentes parties concernées par l'organisation, à savoir aéroport, hôtels, transport, organisation sportive, protocole, guides, escorte sécurité, infrastructures et médias ont bien participé à cette simulation.

Vingt (20) sélections représentant 13 pays animeront la 21^e édition de la coupe d'Afrique des nations dont 8 équipes féminines.

Et à propos d'organisation justement et au soir de sa première journée de travail et d'inspection, M Mansourou Aremou, président de la confédération africaine de handball (CAHB) a rencontré, les gens de la presse, au centre de presse de l'officile olympique « Mohamed Boudiaf » juste après la réunion tenue avec la FAHB et les représentants de l'entreprise de communication française « Enjoy-TV » détentrice des droits de retransmission de cette CAN. Aux côtés de M

Bouamra Saïd, président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), le patron de l'instance continentale a tenu à mettre les présents au même niveau d'information pour que les évaluations soient les plus objectifs possibles. Avant de prendre la parole, M Bouamra est intervenu pour faire la synthèse des périodes ayant décollé depuis l'attribution, en 2011, de cette CAN à notre pays. Loin de la langue des bois, il brosse un tableau exhaustif où il a mis en exergue le retard pris dans l'installation du comité d'organisation à cause des turbulences ayant prévalu dans la famille handballistique algérienne. « Malgré ces circonstances, souligne-t-il, le COCAN a engagé une course contre la montre pour rattraper le retard accumulé. » L'engagement, poursuit-il, de membres très compétents dans l'organisation de pareils événements a permis de constituer un « commando organisationnel » qui a réussi quand même. Il énumère les volets traditionnels dans toute organisation comme l'hébergement, la restauration, le transport qui sont en voie de finalisation. Pour les sites de compétition, il rappelle les acquis obtenus avec l'apport de deux revêtements de sol « Gerflor » de sol, à savoir l'un obtenu par donation du comité de solidarité de l'IHF et le deuxième acheté par le comité olympique algérien. Bouamra souligne, par la suite l'engagement des pouvoirs publics dans la restauration de ces infrastructures sportives. Ensuite, les autres aspects organisationnels sont passés au crible. A

son tour, Mansourou, dans une pointe d'humour avoue ne pas trouver de sujet à évoquer car son prédécesseur a tout dit. Néanmoins, il abordera dans d'autres volets aussi importants que « sensibles ». D'ailleurs les périéties de sa dernière visite à Alger, d'il y a trois mois, lui servent de « baromètre » pour mettre en exergue les améliorations constatées dans les salles de Harcha et de la Coupeole. « Bien que quelques détails restent à régler, tient-il à répéter à l'assistance, je suis très satisfait des infrastructures qui accueilleront la compétition. »

Les délégués comment déjà à affluer à Alger depuis trois jours.

A noter que trois sites sont retenus pour abriter ses joutes la Coupe du 5 juillet la salle Harcha et la nouvelle salle de Chérifa.

Quant aux lieux d'hébergement des sélections africaines et des officiels, il s'agit de l'hôtel Safir Maizafran et l'hôtel des « Abbassides » de Palm Beach (Zéralda).

A noter enfin que lors de la CAN-2014, la sélection algérienne masculine (vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. Le groupe A est composé de la Tunisie (tenant) de l'Egypte, du Sénégal, du Cameroun, du Gabon et de la Libye.

Chez les dames, les Algériennes joueront dans le groupe A avec le Sénégal, le Cameroun et la RD Congo. Le groupe B est composé de la Tunisie de l'Angola (championne en titre), du Congo et de la Guinée.

Solution Samurai-sudoku N°479

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 7 | 1 | 4 | 9 | 8 | 3 | 6 | 6 |
| 9 | 4 | 5 | 6 | 3 | 1 | 7 | 8 | 2 |
| 6 | 3 | 8 | 5 | 7 | 2 | 1 | 4 | 9 |
| 3 | 5 | 4 | 7 | 1 | 9 | 8 | 2 | 6 |
| 7 | 6 | 2 | 8 | 5 | 3 | 9 | 1 | 4 |
| 8 | 1 | 9 | 2 | 4 | 6 | 5 | 7 | 3 |
| 5 | 2 | 7 | 9 | 8 | 4 | 6 | 3 | 1 |
| 4 | 9 | 3 | 1 | 6 | 7 | 2 | 5 | 8 |
| 1 | 8 | 6 | 3 | 2 | 5 | 4 | 9 | 7 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 4 | 6 | 8 | 3 | 9 | 1 | 7 |
| 1 | 7 | 9 | 5 | 4 | 2 | 3 | 8 | 6 |
| 3 | 8 | 6 | 9 | 1 | 7 | 2 | 5 | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 7 | 1 | 4 | 8 | 9 | 6 | 5 |
| 1 | 6 | 5 | 3 | 9 | 7 | 8 | 4 | 2 |
| 9 | 8 | 4 | 6 | 5 | 2 | 7 | 1 | 3 |
| 7 | 1 | 8 | 5 | 2 | 3 | 6 | 9 | 4 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 7 | 6 | 5 | 3 | 1 |
| 6 | 5 | 3 | 9 | 1 | 4 | 2 | 8 | 7 |
| 2 | 3 | 9 | 7 | 6 | 1 | 4 | 5 | 8 |
| 8 | 4 | 6 | 2 | 3 | 5 | 1 | 7 | 9 |
| 5 | 7 | 1 | 4 | 8 | 9 | 3 | 2 | 6 |

Solution Mots Croisés N°479

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Solution Mots Fléchés N°479

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■R.E
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
ETTOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE



Coupe d'Afrique des nations de handball

Du 16 au 25 janvier à Alger

SÉLECTION ALGÉRIENNE HOMMES

L'entraîneur Zeguili annonce la liste des joueurs retenus

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de handball (messieurs) a annoncé dimanche la liste des joueurs qui prendront part à la 21^e Coupe d'Afriques des nations (CAN-2014) prévue à Alger du 16 au 25 janvier.

L'Algérie évoluera lors de cette CAN-2014 dans le groupe B en compagnie du Maroc, de l'Angola, du Congo, du Nigeria et de la République démocratique du Congo.

Les coéquipiers de Messaoud Berkous débuteront la compétition face au Nigeria jeudi 16 janvier (18h15) à la salle Harcha Hacène (Alger).

La cérémonie d'ouverture est prévue le même jour à (16h00) durant laquelle un programme riche accompagné par un spectacle sera proposé au public.

Liste des joueurs :

Abdelmalek Slahdji (GB), Samir Kerrouche (GB), Abdelkader Senouci (GB), Riad Chahbour, Messaoud Berkous, Abderrahim Berriah, Anis Zamoum, Hamza Zouaoui, Hichem Boudrali, Hamoud Ayat Allah Al Khounimi, Tarek Boukhmis, Hichem Kaabache, Omar Benali, Rabah



Soudani, Mouloud Mokrani, Saci Boulift, Abdelkader Rahim, Khaled Chentout, Tahar Labane.

Entraîneur : Reda Zeguili.

S. Ben

Programme complet du tournoi féminin

Programme complet du tournoi féminin de la coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2014), prévu à Alger du 16 au 25 janvier:

Jeudi 16 janvier: (Groupe A)

14h30 : Sénégal - Algérie (Harcha)
14h30 : Cameroun - RD Congo (Chéraga)

-Groupe B

10h00 : Tunisie - Guinée (Coupole)
14h30 : Angola - Congo (Coupole)

Vendredi 17 janvier: (Groupe A)

13h30 : Algérie - Cameroun (Harcha)
15h00 : RD Congo - Sénégal (Chéraga)

Samedi 18 janvier: (Groupe B)

13h30 : Congo - Tunisie (Harcha)
15h00 : Guinée - Angola (Chéraga)

Dimanche 19 janvier: Repos

Lundi 20 janvier: (Groupe A)
13h30 : Algérie - RD Congo (Harcha)
15h00 : Cameroun - Sénégal (Chéraga)

Mardi 21 janvier: (Groupe B)

14h00 : Angola - Tunisie (Coupole)
15h00 : Guinée - Congo (Chéraga)

Quarts de finale (mercredi 22 janvier):

1. 1er A - 4e B (Harcha)
2. 1er B - 4e A (Harcha)
3. 2e A - 3e B (Harcha)
4. 2e B - 3e A (Harcha)

Demi-finales (vendredi 24 janvier):

Vainqueur 1 - Vainqueur 3 (Harcha)

Vainqueur 2 - Vainqueur 4 (Harcha)

Finale et match de classement (samedi 25 janvier).

N.B : les horaires des matches du second tour seront fixés après la fin du tour préliminaire.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DAMES

Le staff technique annonce la liste des 18 joueuses

Le staff technique de la sélection algérienne de handball (dames) a annoncé dimanche la liste définitive des 18 joueuses retenues pour la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qu'abritera Alger du 16 au 25 janvier 2014.

L'Algérie évoluera lors de la CAN-2014 dans le groupe A en compagnie de la RD Congo, du Cameroun et du Sénégal.

Les joueuses de l'entraîneur Karim Achour entameront la compétition face au Sénégal jeudi prochain (14h30) à la salle Harcha Hacène (Alger). Le groupe B est composé de l'Angola (tenant du titre), de la Tunisie, du Congo et de la Guinée.



Gardiennes de but: 1. Souhila Abdulkader - 2. Samia Sehabi - 3. Fatma Boussoura

Joueuses de champ:

4. Imene Haffar - 5. Lamia Izem - 6. Nassima Dob - 7. Sihem Hemissi - 8. Rekaia Zaidi - 9. Fatima Iberkane - 10. Rima Kheilil - 11. Souhila Benaicha - 12. Ratiba Hasnaoui - 13. Nabila Tizi - 14. Nadia Sehani Belakhadar

15. Souad Titou - 16. Amel Ait-Ahmed - 17. Soraya Tabib - 18. Nadjaj Souli

Staff technique: Karim Achour et Djamilia Naili Douaouda.

S. Ben

CAN-2014 DE HANDBALL (DAMES-GR.A)

Un groupe ouvert à tous les pronostics

Les sélections féminines de handball d'Algérie, de la RD Congo, du Cameroun et du Sénégal, partent à égales chances pour occuper les meilleures places du Groupe A à l'issue du premier tour de la 21^e édition du championnat d'Afrique des nations (CAN-2014), prévu à Alger du 16 au 25 janvier.

Les quatre équipes sont déjà assurées de passer aux quarts de finales, selon le règlement de la compétition de la Confédération africaine de hand-ball (CAHB) qui permet aux quatre premiers de chaque poule de se qualifier au second tour (quarts du tournoi).

Donc, ce sera un premier tour sans «véritable pression» pour les quatre locataires du groupe qui devront, néanmoins, se disputer les premières places afin d'éviter aux quarts de finale, les témoins du handball féminin africain, à savoir l'Angola (11 titres), le Congo (4 titres), la Côte d'Ivoire et la Tunisie (2 chacun).

La sélection du pays hôte, l'Algérie, essayera de mettre à l'avantage du terrain et le soutien de son public pour assurer une place en demi-finale.

Avec quatre médailles (1 argent et 3 bronze), remportées en 20 éditions, les Algériennes auront l'occasion d'étoffer le palmarès du handball féminin par une distinction qui sera cependant difficile à acquérir, de l'avis des observateurs. Néanmoins pour ce faire, les Verts ont bien préparé l'événement, d'abord par une participation au dernier mondial en Serbie (2013), une compétition «bénéfique» aux joueuses qui ont joué (7 matches: 1 succès

et 6 défaites). Elles ont, par la suite, sous la houlette d'un nouveau staff composé d'Achour Karim et son adjoint Naili Djamilia, effectué un stage à Budapest en Hongrie, en présence de toutes les joueuses dont les professionnelles. Un regroupement ponctué par deux matchs-tests, perdus contre les championnes d'Afrique anglaises (15-19) et contre un club de championnat de Hongrie, Ipress Center VAC (26-32). «L'objectif fixé avec la DTN est de faire mieux qu'en 2012, lorsque nous avons obtenu la 4^e place. Je pense qu'on ne peut pas réaliser des miracles en trois semaines de travail, mais je sais que nous pouvons sauver les meubles», a indiqué Achour.

Pour sa part, le représentant de la RD Congo, auréolée de sa première et unique médaille de bronze en Coupe d'Afrique, lors de la dernière édition en 2013 au Maroc et sa 20^e place historique au dernier mondial de Serbie, compte rester dans la même dynamique positive.

Les Léopards «dames» avec un effectif, presque identique à celui ayant remporté la 3^e position à la CAN-2012 au Maroc, veut surprendre leurs adversaires et même faire mieux que lors de la précédente édition. Les coéquipières de Tshibola et Ndjibou ont repris les entraînements le 2 janvier et sont animées de la volonté voulue pour réaliser l'objectif.

Le Cameroun, avec ses cinq médailles (3 argent et 2 bronze) remportées lors des différentes éditions, voudrait bien effacer la déconvenue de l'édition 2013 (modeste 5e place), mais les problèmes rencontrés dans la prépa-

ration de l'équipe à cause des finances, risque de jouer un mauvais tour. L'équipe, sous la houlette de son nouvel entraîneur, Jean Marie Zambo, s'est contentée d'un seul stage de préparation à Yaoundé et de quelques matchs tests avec des clubs messieurs du championnat en aller/retour pour rôder les automatismes.

«Notre objectif, durant ces matchs était d'éliminer autant que possible les déchets techniques avant d'affronter une formation de grande envergure», a indiqué Zambo, ajoutant que son souci est de mettre en place une équipe solide qui combine jeu collectif, rapidité et bonne circulation de balle, qui manquent à son groupe. A l'issue de cette ultime phase, une liste de 16 joueuses sera rendue publique, avant le départ pour Alger, prévu le 14 janvier.

La dernière équipe du groupe A, à savoir le Sénégal, conduit par l'entraîneur Cheikh Ahmed Tidiane Seck, après une première partie de préparation au Sénégal (décembre dernier), a choisi de terminer le travail en France (5-13 janvier), puisque le plus gros de l'effectif joue en France. Sur place, les partenaires de Hadja Cissé ont joué plusieurs contre des clubs de D1 et D2 française.

Elles resteront en France jusqu'à leur départ pour l'Algérie. Côté objectif, le directeur technique national de la Fédération sénégalaise, Mamadou Youga Dieng a indiqué qu'il s'agira de «repositionner le handball sénégalais en Afrique en faisant mieux qu'en 2012 (8^e).

APS

MONDIAL 2014 (PRÉPARATION)

Au moment où un seul match amical a été confirmé
FAF cherche sparring-partner désespérément

M.A.F

Moins d'un mois depuis l'annonce du match amical face à l'équipe slovène, prévu le 5 mars au stade de Mustapha Tchaker de Blida, la Fédération algérienne de football (FAF) peine toujours à programmer deux autres tests pour l'équipe nationale, en vue de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

Les Verts, qualifiés pour la deuxième fois de rang pour le Mondial, devront disputer deux autres matches, après la Slovénie. Le second test devrait se dérouler le 31 mai en Algérie, alors que le dernier est programmé à l'étranger, selon le planning établi par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic.

L'Algérie, versée dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud, avait déjà rencontré la Slovénie, c'était lors du premier tour du Mondial 2010 en Afrique du Sud (défaite 1-0).

La FAF, consciente sur la nécessité de dénicher des adversaires de taille pour les Verts, pour une meilleure préparation, continue de prospection en prenant attaché avec différentes fédérations, même si rien n'est encore officiel. Reste donc un peu moins de cinq mois



du coup d'envoi du Mondial et le programme de préparation de l'équipe nationale ne compte qu'un seul match-test, ce qui pourrait perturber la préparation des Verts, d'où la nécessité de passer à la vitesse supérieure, et conclure dans les plus brefs délais, les deux autres matches.

La Belgique, qui effectue son retour sur la scène internationale après 12 ans d'absence, a tout réglé. Les Diables rouges joueront le 5 mars face à la Côte d'Ivoire à Bruxelles, avant de donner la réplique au Luxembourg, le 27 mai également à la capitale belge.

Les coéquipiers d'Eden Hazard (Chelsea) joueront leur dernier match, probablement face à la Tunisie, le 6 ou le 7 juin à Bruxelles, avant leur départ pour le Brésil, programmé pour le 10 juin. C'est dire que les adversaires

de l'Algérie n'ont rien laissé au hasard, et sont sur le point de boucler leur programme de préparation.

La Corée du Sud, n'est pas en reste, puisqu'elle se trouve actuellement en stage aux Etats-Unis, avec au menu trois matchs amicaux.

Les deux autres rencontres se joueront après le 18 mai, date fixée par la Fédération internationale de football (FIFA), pour la fin de tous les championnats. La sélection aura à peu près 20 jours de préparation. Et c'est dans cet intervalle que les deux rencontres amicales restantes seront programmées.

Les Verts se sont fixés comme objectif, durant ce Mondial, d'atteindre le second tour. Lors des trois précédentes participations, l'Algérie n'a jamais passé le cap

L'Algérien Ghoulam satisfait des conditions de travail à Saint-Etienne

L'international algérien Faouzi Ghoulam a relevé les très bonnes conditions de travail au sein de son club employeur, l'AS Saint-Etienne. Ligue 1 du championnat de France de football, rapportait dimanche le site du club. "Il y a de très bonnes conditions de travail ici à l'ASSE, et personne en France ne peut m'offrir aussi bien. Je suis très bien et le projet sportif est intéressant", a indiqué le latéral gauche algérien

dans Téléfoot, qui, depuis quelques temps, est utilisé assez souvent dans les matches du club. A une question concernant son possible transfert à un autre club, Ghoulam a été clair: "Si je quitte l'ASSE, je n'irais pas n'importe où. Pour partir au Paris Saint Germain ou à l'AS Monaco, oui, mais sinon pour aller signer ailleurs, c'est compliqué", ajoutant que le club stéphanois possède une très bonne équipe, un

très bon staff et des supporters magnifiques. "Vraiment, je suis très heureux ici. L'année dernière je jouais moins, aujourd'hui je joue un peu plus. Tous les postes sont quasiment doublés, ça nous permet d'avoir une concurrence saine au sein du groupe", a encore expliqué l'international algérien qui veut être de la campagne du prochain Mondial au Brésil, avec la sélection algérienne.



TROPHÉE DU BALLON D'OR-2013

Ribéry : «Ce n'est pas logique si je ne gagne

L'attaquant international français du Bayern Munich (Division 1 allemande de football), Franck Ribéry, estime que «ce n'est pas logique» s'il ne gagne pas le trophée du Ballon d'Or 2013, dont la cérémonie était prévue hier soir à Zurich.

«C'est ma plus belle année. Je ne vois pas la logique si je ne gagne pas le Ballon d'Or, j'en rêve mais en même temps j'ai fait ce qu'il fallait sur le terrain, je l'ai fait et en dehors aussi», a indiqué l'attaquant des Bleus au micro de RTL hier matin. Trois noms sont en lice pour décrocher le titre le Ballon d'Or du meilleur joueur de l'année 2013 : le Portugais Cristiano Ronaldo, attaquant du Real Madrid, et la star du FC Barcelone, l'Argentin Lionel Messi, mais



aussi le buteur du Bayern Munich, Frank Ribéry. «Je suis très confiant. J'ai fait le maximum. Je ne sais pas ce qu'il faut faire de plus pour gagner le Ballon d'Or, même si en face de

moi, il y a de grands joueurs, cette année-là, j'ai tout gagné», a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'ancien sociétaire de l'Olympique Marseille, s'est préparé «au pire» vu les dernières tendances qui ne le favorisent pas vraiment. «Une «défaite» ne serait pas la fin du monde, mais une grande déception. La vie continue. A moi de continuer à travailler et de me faire plaisir et de gagner des choses avec le Bayern et l'équipe de France avec qui je préfère gagner la coupe du monde». Franck Ribéry a brillé avec son club bavarois, leader actuel de la Division I allemande, en décrochant, en 2013, le titre de Bundesliga, la Coupe d'Allemagne, la Champion's League européenne et la Coupe du Monde des clubs.

CÉRÉMONIE DU BALLON D'OR **Un hommage sera rendu à Nelson Mandela et Eusebio**



Le secrétaire général de la Fifa, Jérôme Valcke, a révélé dimanche qu'un hommage serait rendu à Nelson Mandela et Eusebio lors de la cérémonie de remise du Ballon d'Or 2014 prévue hier soir.

«Deux hommages seront rendus à Nelson Mandela et Eusebio, récemment disparus, lors de la cérémonie du Ballon d'Or lundi à Zurich», a déclaré à la radio France Bleu Jérôme Valcke.

Les Portugais étaient invités à rendre hommage ce week-end à Eusebio, leur ancienne gloire nationale, en participant à une minute d'applaudissement dans tous les stades, à l'exception de celui du Benfica, son club, qui observait une minute de silence.

Mandela, ancienne figure de la lutte contre l'apartheid et ex-président sud-africain, avait été un des grands artisans de la candidature gagnante de l'Afrique du Sud au premier Mondial organisé sur le continent africain, en 2010.

Sa dernière apparition publique avait d'ailleurs eu lieu juste avant la finale du Mondial-2010 à Johannesburg, un tour d'honneur dans le stade, assis emmitouflé à l'arrière d'une voiturette de golf.

La cérémonie du Ballon d'Or sera aussi placée sous le signe du Brésil, hôte de la prochaine Coupe du monde (12 juin-13 juillet), selon la Fifa qui annonce la présence de plusieurs légendes du pays aux cinq titres mondiaux tels Pelé, Amarildo, Carlos Alberto, Bebeto, Cafu ou Ronaldo. D'anciennes gloires du foot mondial, comme Franz Beckenbauer ou Zinédine Zidane, sont également attendues.

● Pelé va recevoir un Ballon d'or

Pelé a révélé dimanche qu'il allait recevoir, lui aussi, un Ballon d'or lundi lors de la cérémonie annuelle de remise des prix de la Fédération internationale de football, à Zurich.

J'ai gagné trois Coupes du monde, mais à une époque où le Ballon d'or n'existe pas. La Fifa a décidé de m'en accorder un, a affirmé Pelé aux médias brésiliens depuis Zurich. Pelé va sans doute recevoir le prix du président de la Fifa, Joseph Blatter. Ce prix peut récompenser «une vie passée au service du beau jeu», selon les textes de la Fifa. En «reconnaissance de ses performances extraordinaires et de tous les services qu'il a rendus au sport roi durant toute sa carrière», l'Allemand Franz Beckenbauer s'était ainsi vu remettre ce prix lors du Gala du Ballon d'Or 2012. Le Portugais Cristiano Ronaldo (Real Madrid), le Français Franck Ribéry (Bayern Munich) et l'Argentin Lionel Messi, le quadruple tenant du trophée du FC Barcelone, sont en lice pour le Ballon d'or 2013. Cristiano Ronaldo part favori avec ses 69 buts inscrits en 2013.

APS

Pensée

Cela fait 3 ans jour pour jour, le 14 janvier 2011, que nous a quitté à tout jamais notre cher grand-père et cheikh de la zaouïa de Djemaâ Saharidj Kadid Ahmed, à l'âge de 81 ans. En cette occasion douloureuse, son petit-fils et toute la famille Kadid demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.



Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et L'accueille en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons



AUSTRALIE

**Les Socceroos
y croient !**



Comment ils se sont qualifiés ?

Après la qualification décrochée haut la main pour la Coupe du Monde de la FIFA, Afrique du Sud 2010, l'Australie a abordé en toute confiance sa deuxième campagne mondiale sous la bannière de l'AFC. Pourtant, loin de voguer paisiblement vers Brésil 2014, les Socceroos ont suivi un parcours houleux qui les a contraints à souquer ferme pour arracher leur deuxième

sésame d'affilée. Marquée par une victoire au forceps face à la Thaïlande et une défaite avec Oman, leur entrée en lice avait déjà de quoi inquiéter. Les protégés d'Holger Osieck, sélectionneur de l'époque, réussissent cependant à franchir le cap en tête de leur groupe, pour encaisser un nul contre Oman et le Japon et une défaite devant la Jordanie 2:1

dans le tour suivant. Secoués par cette entame calamiteuse, ils se remettent dans la course en battant l'Irak avant d'enchaîner deux nuls et une victoire 4:0 sur la Jordanie. Opposés à l'Irak dans la dernière rencontre, ils valident leur billet en extermis sur une tête du remplaçant Joshua Kennedy.

Les joueurs-clé

Intraitable dans le domaine aérien malgré un gabarit ordinaire, Tim Cahill reste la star incontestée de cette équipe. Son impressionnante réussite devant le but adverse fait de lui l'un des principaux atouts offensifs de la sélection. Le capitaine et défenseur Lucas Neill n'a quant à lui jamais fait défaut à son pays, indépendamment de résultats parfois mitigés en club. Auteur de deux buts lors de l'édition sud-africaine, Brett Holman a aussi gagné ses galons de titulaire. Ce milieu de terrain polyvalent excelle dans le jeu court.



BON À SAVOIR

Sélectionneur actuel : Ange Postecoglou
Meilleures performances en compétition FIFA : huitième de finale de la Coupe du Monde de la FIFA (2006) ; finaliste de la Coupe du Monde U-17 de la FIFA (1999)
Stars du passé : Johnny Warren, Mark Viduka, Scott Chipperfield



Le maillot officiel

Passé en coupe du Monde

C'est une équipe entièrement composée d'amateurs qui a tenu en échec le Chili sur un score nul et vierge, en Coupe du Monde de la FIFA 1974. Cependant, ce bon résultat n'a pas empêché l'Australie de quitter la compétition par la petite porte, sans avoir marqué le moindre but. Les Socceroos ont rattrapé

le temps perdu en 2006. Qualifiés pour les huitièmes de finale, ils sont tombés de justesse face à l'Italie, futur vainqueur de l'épreuve. Quatre ans plus tard en Afrique du Sud, la sélection australienne a connu des débuts très difficiles en chutant d'entrée 0:4 contre l'Allemagne. Le nul 1:1 arraché au Ghana à

dix contre 11 et la courte victoire 2:1 contre la Serbie n'ont pas suffi : les Australiens sont rentrés chez eux au terme de la phase de groupes, devancés par les Black Stars à la différence de buts.

RÉGRESSION DU COMMERCE DES PRODUITS PYROTECHNIQUES

Des pétards mouillés pour le Mawlid

Contrairement aux années précédentes, les pétards et autres produits pyrotechniques n'ont pas envahi les étalages des marchés. D'habitude, à l'approche de la célébration du Mawlid Ennabawi écharif, les produits pyrotechniques étaient largement écoulés partout au niveau national.

Bien que ces produits soient interdits à la vente, ils étaient importés en grandes quantités. C'est dire que depuis deux années, les pouvoirs publics ont pris le taureau par les cornes à la faveur de la lutte implacable menée contre le marché informel. La vente des produits pyrotechniques se faisaient en grandes quantités au su et au vu de tout le monde, alors qu'il s'agissait d'une marchandise interdite à la vente publique par la loi. Cela reflétait en fait une certaine mollesse de la part des autorités. En dépit des appels lancés, à maintes reprises, par les services de la Protection civile quant au danger que présentent ces produits, leur importation et leur vente étaient tolérées. D'ailleurs, à chaque fête du Mawlid Ennabawi, plusieurs accidents et incendies étaient déplorés. Des brûlures de troisième degré étaient souvent déplorées provoquant des blessures graves à des personnes innocentes. Il faut aussi relever que des produits très dangereux et destinés à des professionnels étaient écoulés. Leur utilisation et manipulation ont souvent provoqué des drames. Dans le cadre de la lutte contre le marché informel, les autorités ont décidé de durcir le contrôle au niveau notamment des ports et des frontières terrestres afin d'assécher, à la source, l'approvisionnement des revendeurs des produits pyrotechniques. Un travail de coordination a été mené entre les services des Douanes et de la Sécurité nationale pour empêcher des containers d'inonder le marché en produits dangereux et prohibés par la loi. Cette lutte semble être efficace dans la mesure où, depuis deux années, les commerces de ces produits ont connu une régression sensible. Et dire que ce marché était florissant et drainait des milliards de dinars, au dépourvu de la santé des citoyens. Aussi, côté religieux, les imams n'ont jamais cessé d'appeler la population à ne pas recourir aux produits pyrotechniques qui dévoient le sens de la célébration du Mawlid Ennabawi.

TRANSPORTS

Ouverture des plis des offres pour l'acquisition d'un navire de transport de voyageurs

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a procédé, dimanche à Alger, à l'ouverture des plis des offres techniques et financières pour l'acquisition d'un navire neuf de transport de voyageurs dans le cadre d'un processus de renouvellement de sa flotte.

Cinq offres de constructeurs de navires espagnols, croates et allemands ont été retenues par l'ENTMV suite à l'appel d'offres international restreint, lancé récemment, pour l'acquisition d'un navire d'une capacité de 2.000 passagers avec un parking de 700 véhicules, soit 3.080 mètres linéaires.

Le constructeur Chipyard Barreras (Espagne) a proposé une offre de 13,549 milliards de DA pour une durée de construction de 26 mois, Navatia (Espagne) 183,5 millions d'euros pour un délai de 28 mois, alors que le constructeur Armon (Espagne) a proposé un montant de 171 millions d'euros et un délai de 882 jours pour réaliser ce bateau. De son côté, l'Allemand Meyer Werft a estimé le coût de ce moyen de transport à 247 millions d'euros (900 jours) alors que le constructeur Brodo-



grodevna Industria Split (Croatie) a proposé une offre de 14,91 milliards de DA pour un délai de 24 mois.

Une autre séance d'ouverture des plis des offres techniques et financières pour l'acquisition d'un autre navire de transport de voyageurs d'occasion (moins de cinq ans) est prévue mercredi 15 janvier. D'une capacité de 2.000 passagers et de 700 véhicules, ce futur bateau devrait remplir les mêmes caractéristiques du premier navire, a affirmé le DG de l'ENTMV, Ahcene Grairia lors d'un point de presse.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du plan de développement de l'ENTMV qui consiste, entre autres, à renouveler et à remplacer la flotte actuelle de la société notamment le ba-

teau Tariq, a expliqué M. Grairia. "Ce bateau doit s'adapter à la nouvelle réglementation maritime internationale avant le 21 octobre 2015, c'est pourquoi il devrait soit subir des transformations soit être cédé si cette transformation coûtera cher", a expliqué ce responsable. L'entreprise prévoit également d'organiser certaines "opérations" ponctuelles ou d'urgence, notamment durant la saison d'El hadj et la saison estivale, a-t-il ajouté.

Le ministre des Transports, Amar Ghoul avait annoncé lors des assises nationales des Transports, tenues décembre dernier, l'acquisition d'au moins 27 nouveaux navires dont deux pour le transport des voyageurs.

APS

Publicité

NOUVELLE COLLECTION
TOMMY DELY BRAHIM

MAGASIN
LIBIS BOIS DES CARS
DELY-BRAHIM, ALGER

TOMMY HILFIGER